

Minutes du notaire Guillaume BAFFIE Mende 1691 1692 3E83

N° photo	DATE	Epoux	Parents époux	Lieux	Epouse	Parents épouse	Lieu	Résumé de l'acte
166	07/06/1692	ALLIER François, menuisier	Jean et Claude POUTEVIN	Mende	CARTALAD E Antoinette	feux André et Marguerite ALMERAS	Le Sap p Auroux	Le futur du consentement de son père, la future comme personne libre. La fiancée s'est constitué 24 livres gagnés de son travail.
95	25/03/1692	BONEFOUX Guérin	Jean et Antoinette BERTRAND	Barjac	BOISSIER Isabeau	Guillaume et Françoise MERCADIER	Vareilles p Lanuéjols	Le futur assisté de son père et Jean VIDAL son beau frère et de sa mère, la future de sa mère et Antoine ROUZIER son cousin germain. La fiancée s'est constitué tous ses biens. Françoise MERCADIER mère de la fiancée donne 200 livres à sa fille pour tous ses droits de légitime maternels payables 20 livres par an à la fête de Pâques et par mêmes droits 8 brebis de port qu'elle promet de payer à la fin du mois prochain . Antoinette BERTRAND mère du fiancé, du consentement de son mari, donne à son fils tous et chacuns de ses biens droits et actions meubles et immeubles présents et à venir sous la réserve d'un lit garni, linceuls, couverte, une paire graniers, un chauderon et la nourriture et l'enterrement d'icelle et de son mari, à la charge qu'ils ne feront qu'un même feu pot et cabal et qu'ils seront honorés et respectés par les futurs époux et de payer la légitime à Marie BONEFOUX suivant la portée de ses biens de la même manière que cela a été fait pour les autres enfants.

17	31/12/1691	BRASSAC Jacques	Jean et feu Agnès BOUCHARD	St Chély d'Apcher	COMBETT ES Anne	Feu Hélié et Antoinette RAMEIL	Mende	Jacques BRASSAC tisserant natif de St Chély. Jacques BRASSAC assisté de Jean LAURAIRE procureur duement fondé dudit Jean BRASSAC père du futur époux pour consentir à la passation du contrat, la future épouse de l'avis de sa mère et de Noël ARIGES son parent par alliance. Antoinette RAMEIL donne à sa fille deux pièces et tous les meubles qu'elle a dans la maison et tous et chacun de ses biens présents et à venir se réservant d'en rester maîtresse sa vie durant. Jeanne COMBETTES femme de Noël ARIGES tante de la future épouse pour l'amitié qu'elle lui porte donne à la fiancée une paire de métiers garnis et 15 l payables après son décès.
220	03/08/1692	BRUNEL Jean	Vidal et Françoise ROUCARD	Badaroux	SABATIER Catherine	Pierre et Christine COUBE	Villeret p Balsièges	Le futur de l'avis de ses père et mère, de Jean ROUCARD son oncle maternel, de Vidal COURTES son beau frère, la future de ses père et mère et Louis COUBE son oncle. Pierre SABATIER père de la future épouse lui donne 300 livres en biens fonds , un lit garni de sa paillasse, linceuls, couverte, .. une paire graniers bois pin. Vidal BRUNEL et Françoise ROUCARD donnent à leur fils, ledit BRUNEL 270 livres pour les droits paternels, ladite ROUCARD 30 livres pour les droits maternels, en outre ledit BRUNEL lui donne une paire de métiers de tisserant. Présent Jean BRUNEL de Pelgères et Charles JOURDAN de Montialoux, Louis BORIER de Mende.

27	10/01/1692	COURTOIS Jean	feu Jean et Charlotte MICHEL	Alteyrac p St Gervais de Mende	BAUZEDAT Marie	feu Jean et Marguerite NURIT	La Bastide p Estables	Le futur époux assisté de Charlotte MICHEL sa mère, sr Jean ARMAND praticien son beau frère, Gabriel COURTOIS son frère et mre Antoine MICHEL son cousin germain, la future épouse de l'avis de mre Etienne SADOUL prêtre et bénéficiaire de la cathédrale de Mende son parent, Jean MALAFOSSE du Lac son beau frère et de Louise BAUZEDAT sa sœur. La fiancée s'est constitué tous ses biens dont 150 l gagnés de son travail et industrie en servant ses maîtres qui consistent en cabaux, argent , obligations ou promesses, deux robes, une paire de linceuls, une couverture, un coffre bois pin, un tour à filer. Charlotte MICHEL mère de la future donne à sa fille le quart de tous ses biens, lui baille la moitié de la maison où elle habite en jouissance à Alteyrac et le quart de tous ses autres biens meubles et immeubles.
102	09/04/1692	DURAND Etienne	feu Antoine et Marguerite BARET	le Crouzet p Chadenet	DUMAS Françoise	Jean et Marguerite POLGE	le Crouzet p Chadenet	Ledit DURAND de l'avis de son frère et de Jean CONSTAND marchand de Mende son maître, ladite DUMAS de son père. Façoise DUMAS s'est constitué 37 livres gagnés de son travail en servant les maîtres, Jean DUMAS donne à sa fille 62 livres 10 sols, et la laine pour faire une robe drap de pays.
5	20/12/1691	GARDELLE Jean	Jean et Agnès AURIAC	Mende	MURET Anne	feus Jean et Marguerite (SAVOIE ? SEBAJE)	Mende	Jean GARDELLE natif de Gizerac p Saint Léger près Malzieu demeurant à Mende depuis environ 10 ans- Anne MURET native de Beauregard p Delfau (Le Fau de Peyre) demeurant à Mende depuis de longues années- procédant comme personnes libres -

290	29/11/1692	GERVAIS Pierre	Feu Jean et Agnès PEPIN	La Roche Belot p Rieutort	TABUSSE Agnès	feu Antoine et Catherine RENOUARD	Badaroux	Ledit GERVAIS assisté de Mathurin CREGUT de la Roche Belot son beau frère, Pierre PEPIN dudit lieu son cousin germain et Antoine PEPIN de Coulagnet aussi son cousin, la future épouse de l'avis et conseil de Guillaume REYNOUARD son ayeul, de sa mère, de Claude HELIARD son oncle maternel, et de Antoine et Claude REYNOUARD ses oncles. Catherine REYNOUARD mère de la future donne à sa fille la moitié de tous ses biens présents et à venir avec la moitié des charges, se réservant d'en rester maitresse sa vie durant dans la maison et jouir des fruits et revenus, instituée héritière par ledit feu Antoine TABUSSE son mari à la charge de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants quand bon lui semblera, rend l'hérédité à sa fille Agnès TABUSSE à la charge pour sa fille de payer les dettes qu'elle peut avoir contracté depuis le testament.
144	04/05/1692	HERMET Jean	Jacques et Denise COUBE	Les Salces p La Rouvière	LAFONT Jeanne	feu Jean et Jeanne RAYMOND	Les Combes p Le Born	Le futur du consentement et de l'avis de Jacques HERMET des Salces son cousin germain, la future de l'avis de sa mère et de Jean et Etienne LAFONT ses frères, Pierre RAMPIER son beau frère et Pierre LAFONT son cousin germain. La fiancée s'est constitué tous ses biens, Jean LAFONT frère de la fiancée lui a donné pour étrennes 6 livres 12 sols payables à la prochaine fête de la St Jean Baptiste.
243	07/09/1692	LAURENT Jacques, laboureur	feu Guillaume et Jeanne BOYER	Ste Hélène	MICHEL Antoinette	feu Guillaume et Marguerite DUMAS	Le Cluzel p St Etienne du Valdonnez	Ladite MICHEL s'est constitué tous ses biens dont 30 livres gagnés de son travail et industrie.

39	22/01/1692	REBOUL Jean, couvreur	Jean et Marie BARET	Badaroux	VALES Antoinette	feu Guillaume et Anne BLANCHON	Ste Hélène	Le fiancé assisté de ses père et mère, la fiancée comme personne libre assistée de Jean CRUVEILLER son parent. La fiancée s'est constitué en dot 30 livres. Marie BARET femme de Jean REBOUL pour l'amitié qu'elle porte à son fils lui donne 45 livres pour ses droits de légitime maternels payables après son décès.
192	30/06/1692	RODIER Antoine	feu André et Isabeau DELMAS	Les Combes p Le Born	FABRE Marguerite	Noël et Jeanne BALMES	Les Combes p Le Born	Le fiancé assisté de sa mère, la fiancée de ses père et mère. Noël FABRE donne 150 livres à sa fille pour ses droits de légitime paternels, un lit garni d'une paillasse, une paire de linceuls, une couverture et une brebis de port. Isabeau DELMAS donne 400 livres à son fils. Présent Vidal FABRE frère de la fiancée.

Minutes du notaire Guillaume BAFFIE Mende 1691 1692 3E83 Testaments

N° photo	DATE	Testateur	Lieu	Résumé de l'acte
289	26/11/1692	BARRANDON Cristine	Mende	Cristine BARRANDON femme de Barthélémy SAINT BAUZILE de Mende détenue de maladie toutefois dans ses bons sens mémoire et entendement considérant que dans ce monde il n'y a rien de plus certain que la mort et de plus incertain que l'heure d'icelle et afin qu'entre ses parents et amis il n'y est aucun procès ni différend de son bon gré pure franche et libérale volonté après avoir fait le signe de la croix et recommandé son âme à Dieu a fait et ordonné son dernier et valable testament. Veut être enterrée au tombeau de ses prédécesseurs et que les honneurs funèbres lui soient faits à la discrétion de son héritier bas nommé. Donne et lègue à Pierre et autre Pierre SAINT BAUZILE ses fils dudit SAINT BAUZILE 120 livres payables pour moitié lorsqu'is auront l'âge de 25 ans, l'autre moitié un an après pour tous leurs droits de légitime maternels, donne par mêmes droits à Catherine SAINT BAUZILE sa fille 120 livres payables pour moitié lorsqu'elle se mariera ou aura 25 ans et l'autre moitié un an après, donne à tous ses autres parents et prétendants à ses biens 5 sols à se partager, institue HU Barthélémy SAINT BAUZILE son bien aimé mari à la charge de rendre l'héritité à Catherine SAINT BAUZILE sa fille quand bon lui semblera. La testatrice charge ledit SAINT BAUZILE son mari de faire dire des messes pour un montant de 60 livres qu'il pourra lever et exiger de Pierre SAINT BAUZILE rentier de Chapieu débiteur de plus grande somme qu'elle donne par légat.
64	24/02/1692	BORREL Pierre	Mende	Pierre BORREL de Mende, en parfaite santé , en état de partir pour le service du Roi dans la Compagnie de Mr le Chevalier de BRESSOLLES de Cheminades, sachant que la mort est certaine et l'heure d'icelle incertaine, fait son testament. Veut que les honneurs funèbres soient faits à la discrétion de son héritier bas nommé. Donne et lègue à tous ses parents et amis 5 sols. Nomme HU Marguerite OZIOL sa mère voulant qu'après son décès sa mère remette son héritité à Françoise BORREL femme de Jean LACOUR maître menuisier de Mende, sa sœur.

252	23/09/1692	DEVEZE (de la) Marguerite	Mende	Delle Marguerite de la DEVEZE veuve et héritière de Mr Jean de CHEVALIER conseiller du roi et lieutenant principal en la Cour royale du baillage du Gévaudan, en parfaite santé, dans ses bons sens mémoire et entendement considérant que dans ce monde il n'y a rien de plus certain que la mort et de plus incertain que l'heure d'icelle et afin qu'entre ses parents et amis il n'y est aucun procès ni différend de son bon gré pure franche et libérale volonté après avoir fait le signe de la croix et recommandé son âme à Dieu a fait et ordonné son dernier et valable testament. Veut être enterrée au tombeau dudit feu St Jean de CHEVALIER son mari et que les honneurs funèbres lui soient faits à la discrétion de son héritier bas nommé. Donne pouvoir à Mrs Sylvestre et Hélie CHEVALIER prêtres et chanoines de la ville de Mende ses beaux frères de prendre des fruits et ce que bon leur semblera à la métairie de Sirvens et de prendre une chambre de ladite métairie pour y loger et demeurer pendant leur vie, donne et lègue à Marie Thérèse de VILLAR sa petite fille outre ce qu'elle donna à feu Claudine de CHEVALIER dans son CM avec le sieur de VILLAR de la Recouze 5 sols, donne à tous ses autres parents et prétendants à ses biens 5 sols, nomme HU Joseph de CHEVALIER sieur de Recoules docteur et avocat son fils à la charge de payer les légats et rendre son hérité à l'un de ses enfants quand bon lui semblera.
248	17/09/1692	GIRAL Vidal	Mende	Vidal GIRAL habitant de Mende dans son lit détenu de maladie corporelle toutefois dans ses bons sens mémoire et entendement considérant que dans ce monde il n'y a rien de plus certain que la mort et de plus incertain que l'heure d'icelle et afin qu'entre ses parents et amis il n'y est aucun procès ni différend de son bon gré pure franche et libérale volonté après avoir fait le signe de la croix et recommandé son âme à Dieu a fait et ordonné son dernier et valable testament. Veut être enterré au tombeau de ses prédécesseurs et que les honneurs funèbres lui soient faits à la discrétion de son héritier bas nommé. Donne et lègue à chacun de ses parents et prétendants à ses biens 5 sols, nomme HU Delphine DAUDENE sa bien aimée femme à la charge de payer les légats.
100	08/04/1692	MALASSAGNON Jeanne	Le Mas p St Gervais de Mende	Jeanne MALASSAGNON fille à feu Guillaume habitant du Mas p St Gervais dans son lit détenue de maladie corporelle toutefois dans ses bons sens mémoire et entendement considérant que dans ce monde il n'y a rien de plus certain que la mort et de plus incertain que l'heure d'icelle et afin qu'entre ses parents et amis il n'y est aucun procès ni différend de son bon gré pure franche et libérale volonté après avoir fait le signe de la croix et recommandé son âme à Dieu a fait et ordonné son dernier et valable testament. Veut être enterrée au tombeau de ses prédécesseurs et que les honneurs funèbres lui soient faits à la discrétion de son héritier bas nommé suivant la coutume de la paroisse. Donne et lègue aux pauvres un seitier bled distribuable en pain, donne et lègue à chacun de ses frères et sœurs et autres parents 5 sols chacun, nomme HU Marguerite BRUN femme dudit feu MALASSAGNON sa mère.

60	16/02/1692	NOGAREDE Jeanne	Mende	<p>Jeanne NOGAREDE veuve d'Antoine BRUN de Mende détenue de maladie corporelle toutefois dans ses bons sens mémoire et entendement considérant que dans ce monde il n'y a rien de plus certain que la mort et de plus incertain que l'heure d'icelle et afin qu'entre ses parents et amis il n'y est aucun procès ni différend de son bon gré pure franche et libérale volonté après avoir fait le signe de la croix et recommandé son âme à Dieu a fait et ordonné son dernier et valable testament. Veut être enterrée au tombeau de son feu mari et que les honneurs funèbres lui soient faits à la discrétion de son héritier bas nommé. Donne et lègue aux RP Capucins 5 livres pour dire des messes, donne à Antoiinette BRUN sa fille outre ce qu'elle lui a donné lors de son CM 5 sols, donne et lègue à autre Antoinette et Antoine BRUN ses fille et fils et à chacun 300 livres, donne à tous ses autres parents et amis 5 sols à se partager, nomme HU Joseph NOGAREDE prêtre et curé d'Altier son frère à la charge pour lui de rendre l'hérédité de son feu mari et de ses biens propres à ses deux enfants légataires et derniers nés en parts égales quand bon lui semblera. Suit l'inventaire de ses biens dont plusieurs obligations.</p>
103	09/04/1692	PEPIN Jean	Le Chastel Nouvel	<p>Jean PEPIN du Chastel Nouvel dans son lit détenu de maladie corporelle toutefois dans ses bons sens mémoire et entendement considérant que dans ce monde il n'y a rien de plus certain que la mort et de plus incertain que l'heure d'icelle et afin qu'entre ses parents et amis il n'y est aucun procès ni différend de son bon gré pure franche et libérale volonté après avoir fait le signe de la croix et recommandé son âme à Dieu a fait et ordonné son dernier et valable testament. Veut être enterré au tombeau de ses prédécesseurs et que les honneurs funèbres lui soient faits à la discrétion de son héritier bas nommé. Donne et lègue à tous ses parents et prétendants à ses biens 5 sols à se partager. Institue HU Jeanne SALAVILLE sa bien aimée femme à la charge de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants quand bon lui semblera et la chargeant de légitimer 5 enfants qui sont sous sa puissance et le posthume ou posthumes qu'elle pourrait avoir dans son ventre suivant la portée de ses biens, de pouvoir vendre et échanger les biens appartenant à l'hérédité au cas où elle en aurait besoin pour la nourriture et l'entretien de ses enfants de la manière qu'elle trouvera à propos à la charge qu'elle ne convole pas en secondes noces, au cas où elle viendrait à le faire veut et entend qu'elle perde tous ces avantages, déclarant le testateur être débiteur de Marie PEPIN pour 42 livres, veut et entend que cette somme lui soit payée par son héritière.</p>

282	17/11/1692	VILLAR André	Mende	<p>André VILLAR natif du Mazel p de Vabres novice dans le couvent des RP Cordeliers de Mende sur le point d'être reçu dans les ordres considérant que dans ce monde il n'y a rien de plus certain que la mort et de plus incertain que l'heure d'icelle et afin qu'entre ses parents et amis il n'y est aucun procès ni différend de son bon gré pure franche et libérale volonté après avoir fait le signe de la croix et recommandé son âme à Dieu a fait et ordonné son dernier et valable testament. Donne à tous ses parents et prétendants à ses biens 5 sols, donne et lègue à Sr Claude Anthoine RIMBAIL bourgeois du Mazel son beau frère tous les biens qui peuvent lui appartenir de feu Claude FABRE sa mère, institue HU François OZIOL lieutenant en la cour au baillage du Gévaudan, institue héritier particulier de ses droits de ladite feu Claude FABRE ledit Sr RIMBAIL son beau frère.</p>
-----	------------	--------------	-------	---

Minutes du notaire Guillaume BAFFIE Mende 1691 1692 3E83

N° photo	DATE	1er Intervenant	LIEUX	2è Intervenant	LIEUX	NATURE ACTE	Résumé de l'acte
199	13/07/1692	ALDEBERT Louise	St Martin p Le Born	SIRVEN André	Sirvens p Mende	compromis	Louise ALDEBERT fille à feu Jean de St Martin assistée de François OZIOL lieutenant au baillage du Gévaudan son curateur nommé par mrs les Officiers du chapitre de Mende d'une part et André SIRVEN son oncle demeurant à sa métairie de Sirvens nommé tuteur par les sieurs Officiers aux personnes et biens de Louise ALDEBERT sa nièce d'autre part , étant en procès pour raison de la reddition des comptes pour éviter les frais passent un compromis pour toutes leurs demandes entre les mains de Louis OZIOL et Sylvestre CAYLAR docteurs et avocats de Mende qu'ils nomment mutuellement pour leurs arbitres.
225	08/08/1692	ALDEBERT Louise	St Martin p Le Born	SIRVEN André	Sirvens p Mende	acquiescement	Louise ALDEBERT fille à feu Jean de St Martin assistée de François OZIOL lieutenant au baillage du Gévaudan son curateur nommé par mrs les Officiers du chapitre de Mende d'une part et André SIRVEN son oncle demeurant à sa métairie de Sirvens ont acquiescé à la clôture du compte rendu par ledit SIRVEN fait par Louis OZIOL et Sylvestre CAYLAR avocats de Mende et promis d'observer le contenu en ladite clôture de compte et sentence arbitrale réciproquement.

231	16/08/1692	ALDEBERT Louise	St Martin p Le Born	SIRVEN Agnès et André	Sirvens p Mende	transaction	Louise ALDEBERT fille à feu Jean de St Martin assistée de François OZIOL lieutenant au baillage du Gévaudan son curateur nommé par mrs les Officiers du chapitre de Mende d'une part, André SIRVEN de Sirvens, lesquelles parties sachant en conséquence du compte rendu par ledit SIRVEN comme tuteur de la dite Louise ALDEBERT avoir été rendu sentence arbitrale par Louis OZIOL et Sylvestre CAYLAR avocats de Mende le 27/07 dernier, en exécution du contenu de cette sentence Louise ALDEBERT confesse avoir reçu dudit André SIRVEN son oncle et tuteur tous les meubles cabaux et autres effets contenus à l'inventaire des biens de son feu père Pierre ALDEBERT des mains d'Agnès SIRVEN mère de ladite ALDEBERT et parce que ledit SIRVEN se trouve débiteur de ladite ALDEBERT de la somme de 492 livres 12 sols 9 deniers pour avoir plus reçu que fourni ... sur ladite Agnès SIRVEN qui a joui des biens pendant 4 ans ... obligation consentie par feu Pierre ALDEBERT à Marguerite SIRVEN de laquelle ledit SIRVEN est héritier ...– Pierre BARBUT de Badaroux tenait en arrentement conjointement avec Agnès SIRVEN sœur dudit André une métairie -
260	10/10/1692	ALDEBERT Louise	St Martin p Le Born	SIRVEN Agnès	St Martin p Le Born	obligation	Agnès SIRVEN veuve de Pierre ALDEBERT de St Martin confesse devoir à Louise ALDEBERT sa fille 200 livres pour comptes faits entre elles amiablement et a promis de payer à sa fille quand bon lui semblera.
300	08/12/1692	ALLARD Antoine	Mende	VALY Pierre	Ponges p Fontans	arrentement	Antoine ALLARD docteur es droit de Mende et avocat en la cour en parlement baille par arrentement à Pierre VALY de Ponges p Fontans une métairie située à Ponges pour 5 années moyennant 15 seitiers bled seigle par an.
229	11/08/1692	AMAT Jean	Asprettes p St Gervais de Mende	BONNAL Pierre	Asprettes p St Gervais de Mende	obligation	Pierre BONNAL d'Asprettes confesse devoir à Jean AMAT d'Asprettes et Jean LAURANS dit Malasaignon du Chastel Nouvel 60 livres (procès entre eux)

219	02/08/1692	ARMAND Jean	Mende	FONTIBUS François	Mende	convention	Jean ARMAND praticien et Privat CLAVEL mari de Gabrielle PAULET habitant de Mende d'une part et François FONTIBUS jeune serrurier de Mende d'autre part, étant sur le point de faire un procès devant les Ordinaires de Mende et la Cour au baillage du Gévaudan s'entre quittent respectivement et renoncent au procès.
57	10/02/1692	ARNAL Jacques	Badaroux	OUVRIER Jean, cordonnier	Mende	achat	Jean OUVRIER cordonnier de Mende vend à Jacques ARNAL de Badaroux un champ situé à Badaroux pour 36 livres.
68	01/03/1692	ARNAL Jacques	Badaroux	JULIEN Jean	Badaroux	rémission de droits	Jean JULIEN de Badaroux cède et remet à Jacques ARNAL de Badaroux 45 livres à lui due par une obligation du 03/11/1686 reçue par M° BODET notaire et à lui consentie par Raymond, Pierre et Antoine BARBUT contenant hypothèque de la moitié d'un champ consentant qu'il se fasse payer cette somme ou jouisse de la moitié du champ comme bon lui semblera, la présente rémission est faite moyennant la somme de 45 livres que ledit ARNAL lui a compté présentement.
150	24/05/1692	ARZALIER Guillaume	Boussefol p Rieutort	LAURAIRE Jean	Vitrolettes p Rieutort	arrentement	Guillaume ARZALIER vieux de Boussefol baille par arrentement à Jean LAURAIRE de Vitrolettes deux prés pour 5 années moyennant le prix de 20 livres.
186	20/06/1692	ARZALIER Guillaume	Boussefol p Rieutort	BEISSIERE Jeanne	Le Monteil p Rieutort	relief	Jeanne BEYSSIERE veuve de Pons MALAVIELLE et fille de feu Guillaume BEYSSIERE du Monteil sachant Guillaume ARZALIER vieux de Boussefol s'être obligé de 39 livres 10 sols envers Jean GIRAL bourgeois de Mende en sa qualité de séquestre établi à l'instance du Sr GIRAL pour arrrages de censives par elle dues, Jeanne BEISSIERE attendu que ledit GIRAL s'est obligé pour elle, en paiement icelle lui vend et cède les fruits d'un champ appelé les Faissettes plus un autre champ appelé Lou Coustal plus un autre appelé las Bastidetes et un autre appelé le Long le tout semé de seigle, le bled qui en proviendra sera remis entre ses mains pour la somme de 39 livres 10 sols.

92	24/03/1692	ASTRUC Antoine	Les Vernets p Lachamp	ITIER Jacques	Les Vernets p Lachamp	achat	Jacques ITIER des Vernets vend à Antoine ASTRUC des Vernets une partie d'un pré appelé la Combe situé au terroir des Vernets pour le prix qui sera estimé par Pierre ... et Jacques DAUDE experts. Ledit ITIER confesse avoir reçu 84 livres dudit ASTRUC.
68	01/03/1692	AUZILLON Pierre	Méjantel p Barjac	AUZILLON Antoine	Méjantel p Barjac	obligation	Antoine AUZILLON de Méjantel confesse devoir à Pierre AUZILLON dudit lieu 60 livres pour aimable prêt et promet de payer au mois de mai prochain.
29	15/01/1692	AVIGNON Antoine	Le Born	BRUNEL Jean	Pelgères P Badaroux	achat	Jean BRUNEL de Pelgères vend à Antoine AVIGNON du Born un champ appelé Labaume pour la somme de 100 livres.
240	31/08/1692	AVIGNON Antoine	Le Born	BRUNEL Jean	Pelgères P Badaroux	quittance	Jean BRUNEL de Pelgères confesse avoir reçu de Antoine AVIGNON du Born 60 livres pour fin et entier paiement d'un contrat de vente.
160	31/05/1692	AVIGNON Jean	Chauvet p Servières	ROUSSET Jean	Mende	quittance	Jean ROUSSET fermier du clergé de Mende administrateur des biens de Louis et Jean ROUSSET ses neveux , en cette qualité confesse avoir reçu de Jean AVIGNON de Chauvets p Servières 60 livres provenant de termes échus du contenu de la constitution faite dans le CM à Anne AVIGNON et Antoine ROUSSET père et mère de Louis et Jean de laquelle somme ledit ROUSSET quitte ledit AVIGON sans préjudice du restant qu'il se réserve .. présent Charles ROUSSET habitant de Mende lequel a reçu de Jean ROUSSET son frère 60 livres provenant de ses droits paternels et maternels.

198	12/07/1692	AVIGNON Antoinette	St Martin p Le Born	PIGEYRE Antoine	Badaroux	déclaration	Antoine PIGEYRE de Badaroux procureur fondé par acte du 16 novembre dernier par nous reçue de Jean BARTHELEMY et Antoine AVIGNON du Born, François GALTIER de Coulagnet et Jacques MOLINIER de St Martin, lequel sachant avoir passé contrat pour raison de la succession à lui advenue par le décès de Jacques AVIGNON, avec Antoinette AVIGNON veuve de Guillaume ALBOUY sœur dudit feu Jacques, par lequel contrat il est dit qu'il appartiendra à ladite AVIGNON un troisième de tous les biens délaissés par son frère , c'est pourquoi ledit PIGEYRE déclare et consent que ladite AVIGNON retire des mains d'André DEVEZE la somme de 153 livres contenus dans une obligation consentie audit feu AVIGNON par ledit DEVEZE et ce pour un troisième de la succession.
257	29/09/1692	AVIGNON Antoinette	St Martin p Le Born	MOLINIER Pierre	St Martin p Le Born	obligation	Pierre MOLINIER de St Martin confesse devoir à Antoinette AVIGNON veuve de Guillaume ALBOUIN de St Martin 60 livres pour vrai et aimbale prêt.
287	22/11/1692	AVIGNON Pierre	Mende	BORREL (de) Gilbert Charles	La Grange p Lachamp	arrentement	Gilbert Charles de BORREL seigneur et baron de La Grange Servières et autres lieux habitant en son château de la Grange baille par arrentement à Pierre AVIGNON tisserand de Mende deux chambres dans sa maison de Mende pour 2 années moyennant 10 livres par an.
254	24/09/1692	BADOC Aldebert	Mende	GARDES Guillaume	Mende	obligation	Guillaume GARDES marchand de Mende confesse devoir à Aldebert BADOCCONCIERGE des prisons de Piencourt Mende 70 livres provenant de dépenses faites dans les prisons de Piencourt pendant 8 mois et demi qu'il y est resté pour droits de geole.
169	08/06/1692	BARBUT François	St Martin p Le Born	JOURDAN Jean	Le Born	quittance	Jean JOURDAN du Born confesse avoir reçu de François BARBUT de St Martin 45 livres provenant du contenu d'une obligation.

261	12/10/1692	BARBUT François	St Martin p Le Born	SIRVEN André	Sirvens p Mende	quittance	André SIRVEN de la métairie de Sirvens confesse avoir reçu de François BARBUT de St Martin 40 livres et 5 cartes bled seigle du contenu au contrat d'arrentement que ledit SIRVEN lui aurait passé devant nous notaire pour l'année courante sur les biens que ledit SIRVEN jouissait comme tuteur des biens de Louise ALDEBERT.
214	27/07/1692	BARBUT Pierre	Badaroux	REYNAL Jeanne	Mende	quittance	Jeanne REYNALD veuve de Raymond REVERSAT tisserand de Mende confesse avoir reçu de Pierre BARBUT de Badaroux 50 livres pour partie du contrat de vente du 23/04/1686 reçu par nous notaire.
224	08/08/1692	BARBUT Pierre	Badaroux	SIRVEN Agnès	St Martin p Le Born	quittance	Agnès SIRVEN veuve de Pierre ALDEBERT de St Martin confesse avoir reçu de Pierre BARBUT de Badaroux son beau frère 13 livres provenant du contenu d'une obligation.
29	14/01/1692	BARTHELEMY Vidal, marchand	Mende	TABUSSE Jean	Mende	obligation	Jean TABUSSE boulanger de Mende et autre Jean TABUSSE son neveu de Chanteruejols solidairement confessent devoir à Vidal BARTHELEMY marchand de Mende 76 livres provenant pour partie d'argent prêté et le restant de la cote de taille des lieux de la Fagette et de la Brageresse de l'année dernière.
121	22/04/1692	BARTHELEMY Vidal, marchand	Mende	CORDESSE Jean et Pierre	Bramonas p Barjac	obligation	Jean et Pierre COURDESSE père et fils de Bramonas, le fils émancipé de son père, solidairement confessent devoir à Vidal BARTHELEMY marchand de Mende 210 livres pour aimable prêt et promettent de payer avant l'année prochaine.
127	29/04/1692	BARTHELEMY Vidal, marchand	Mende	SAINT BAUZILE Pierre	Mende	obligation	Pierre SAINT BAUZILE rentier du domaine de Chapieu confesse devoir à Vidal BARTHELEMY marchand de Mende 82 livres pour aimable prêt.
20	02/01/1692	BARTIER Guillaume, notaire	Chateauneuf	RICOU Martial et Jean	Arzenc de Randon	obligation	Martial et Jean RICOU père et fils d'Arzenc confessent devoir à Guillaume BARTIER notaire royal de Chateauneuf 18 seitiers bled seigle et promettent de les payer à la prochaine fête de la St Jean Baptiste.

173	12/06/1692	BAUMELLE Guillaume	St Martin p Le Born	BAUMELLE Jean	Les Salces p La Rouvière	précaire	Jean BAUMELLE des Salces confesse tenir à titre de précaire de Guillaume BAUMELLE son frère de st Martin une paire de bœufs de l'âge de 5 ans de valeur de 55 livres.
301	08/12/1692	BAZALGETTE Jean	Pelgères p Badaroux	RANDIER Guillaume	Badaroux	achat	Guillaume RANDIER mari d'Agnès PLAN de Badaroux faisant tant pour lui que pour Vincent PLAN son beau frère auquel il promet.... Hélie CRUVEILLER mari d'autre Agnès PLAN et Pierre PLAN de Badaroux , ont vendu à Jean BAZALGETTE de Pelgères une maison qu'ils ont à Pelgères toute ruinée sans planchers ni couvert plus un petit coin de jardin et basse cour le tout ruiné moyennant la somme de 113 livres.
117	20/04/1692	BELITRAND Pierre	Alteyrac p Chastel Nouvel	BELITRAND Jean	Alteyrac p Chastel Nouvel	Vente de fruits	Jean BELITRAND d'Alteyrac sachant être débiteur envers Pierre BELITRAND son frère dudit lieu de 37 livres pour un prêt et n'ayant pas de quoi payer le prie de prendre de ses fonds en paiement fait vente à son frère d'un champ appelé la Maison semé de seigle plus les fruits d'un champ appelé la Valade situés au terroir d'Alteyrac droits de légitime de Pierre BELITRAND sur les biens délaissés par feu Pierre BELITRAND et Gabrielle MASSADAUR ses père et mère.
7	22/12/1691	BERGOGNE Antoine	Bramonas p Barjac	JOURDAN André	Bramonas p Barjac	achat	André JOURDAN de Bramonas vend à Antoine BERGOGNE de Bramonas un pré à Bramonas pour 112 livres.
146	17/05/1692	BERGOGNE Antoine	Bramonas p Barjac	BONNET Pierre	Bramonas p Barjac	engagement	Pierre BONNET beau fils de Jean CHAPELLE de Bramonas baille en engagement à Antoine BERGOGNE de Bramonas un petit champ appelé lou Perdigou moyennant le prix de 35 livres.
292	24/11/1692	BICAN Pierre	Mas Plantin p Allenc	REBOUL Louis	Le Mazel p Allenc	précaire	Louis REBOUL du Mazel confesse tenir à titre de précaire de Pierre BICAN du Mas Plantin une paire de bœufs.
169	08/06/1692	BODET Pierre	Mende	GERVAIS Jean	Le Crouzet P Cst Gervais de Mende	obligation	Jean GERVAIS du Crouzet confesse devoir à Pierre BODET de Mende 100 livres pour aimable prêt.

43	24/01/1692	BOIRAL Pierre	Vareilles p Lanuéjols	BONHOMME Privat	Chadenet	quittance	Privat BONHOMME de Chadenet mari et maître des biens dotaux de feu Catherine MICHEL confesse avoir reçu de Pierre BOIRAL de Vareilles mari de feu Marguerite MICHEL 40 livres de la constitution faite à ladite feu Catherine MICHEL dans son CM par feu Jean MICHEL beau père dudit BOYRAL, ledit BONHOMME quitte ledit BOYRAL avec promesse de ne lui faire jamais demande sans préjudice du restant de la constitution.
85	18/03/1692	BONHOMME Etienne	St Etienne du Valdonnez	BUISSON Catherine	St Etienne du Valdonnez	transaction	Etienne BONHOMME mari et maître des biens dotaux de Catherine ALTIER et Catherine BUISSON habitant de St Etienne en procès devant les Officiers Ordinaires du Tournel en raison d'une maison et passage d'icelle située à St Etienne , ledit BONHOMME aurait relevé appel devant la Cour de Nimes parce qu'il aurait payé les charges de la maison de plusieurs années, pour éviter des frais les parties passent une transaction. Ladite BUISSON baille 30 livres audit BONHOMME pour les charges que ledit BONHOMME aurait payé pour la moitié de la maison appartenant à ladite BUISSON, ledit BONHOMME fera faire des portes pour l'entrée de sa moitié de maison haut et bas afin de pouvoir entrer sans passer par la porte de ladite BUISSON et à l'avenir chacun d'eux payera la moitié des charges de sa portion et la muraille mitoyenne sera faite à demi prix.
37	19/01/1692	BONICEL Jean	Badaroux	REBEYROLLES Jean, tailleur d'habits	Mende	quittance	Jean REBEYROLLES tailleur d'habits de Mende confesse avoir reçu de Jean BONICEL et Jeanne DELRIEU mariés de Badaroux 63 livres provenant du contenu d'une obligation que feu Etienne BONICEL père de Jean lui avait consentie le 12/05/1685 devant M° JULIEN.

66	27/02/1692	BONNAL (ou BONNIOL) Jean	Mende	RIEUTORT Privat		quittance	Privat RIEUTORT mari de Catherine GUERIN confesse avoir reçu de Jean BONNAL (ou BONNIOL) blancher de Mende mari de Jeanne GUERIN une paire de linceuls toile rousse et 10 livres pour la valeur d'une couverte qui furent constitués à la dite Catherine par sa feuè mère.
268	03/11/1692	BONNAL Antoine	Vitrolles p Rieutort	DELMAS Hélix	Vitrolles p Rieutort	quittance	Hélix DELMAS de Vitrolles confesse avoir reçu de Antoine BONNAL de Vitrolles 30 livres et 3 brebis de port provenant du légat à elle fait par Agnès BONNAL dans son testament reçu par moi notaire le 03/10/1683 laquelle DELMAS quitte ledit BONNAL comme héritier de ladite Agnès BONNAL sa sœur
208	21/07/1692	BONNAL Pierre	Asprettes p St Gervais de Mende	SOLIGNAC Etienne	Asprettes p St Gervais de Mende	engagement	Etienne SOLIGNAC d'Asprettes baille en engagement à Pierre BONNAL dudit lieu un pastoral appelé Prat de Merle situé au terroir dudit lieu moyennant 60 livres, laquelle somme ledit BONNAL a payé ainsi que le dit SOLIGNAC a dit au sr MARTIN marchand de Mende pour des arrâges de censives ou pour de l'argent qu'il lui a prêté.
267	01/11/1692	BONNAL Pierre	Asprettes p St Gervais de Mende	BONNAL Privat	Le Bouschet p Rieutort	convention	Pierre BONNAL d'Asprettes et Privat BONNAL du Bouschet frères sachant avoir passé contrat à raison de leurs droits de légitime et succession de Pierre BONNAL leur frère, contrat par lequel chacun d'eux aura un huitième des biens de leur frère se partagent ces biens consistant en champs maison, ledit Privat devra payer audit Pierre son frère 60 livres et se fera payer 3 livres par Etienne BONNAL son frère aîné.
270	03/11/1692	BONNAL Pierre	Asprettes p St Gervais de Mende	AMAT Jean	Aspres P St Gervais de Mende	quittance	Jean AMAT d'Aspres et Jean LAURANS du Chastel Nouvel confessent avoir reçu de Pierre BONNAL d'Asprettes 60 livres du contenu d'une obligation.
248	15/09/1692	BONNAL Privat	Le Bouschet p Rieutort	PORTALIER Louis	Rieutort	obligation	Louis PORTALIER de Rieutort confesse devoir à Privat BONNAL du Bouschet 60 livres pour aimable prêt.
269	03/11/1692	BONNAL Privat	Vareilles p Lanuéjols	CASTAN Antoine	Vareilles p Lanuéjols	quittance	Antoine CASTAN de Vareilles confesse avoir reçu de Privat BONNAL dudit lieu 66 livres provenant ddu contenu d'une obligation.

48	26/01/1692	BONNET Anné	Lanuéjols	REBOUL Jean	Aygas p La Rouvière	précaire	Jean REBOUL d'Aygas confesse tenir à titre de précaire de Anné BONNET de Lanuéjols deux taureaux de l'âge de deux ans et demi pour le prix capital de 42 livres.
49	26/01/1692	BONNET Anné	Lanuéjols	REBOUL Jean	Aygas p La Rouvière	précaire	Jean REBOUL d'Aygas confesse tenir à titre de précaire de Anné BONNET de Lanuéjols deux taureaux de l'âge de deux ans et demi pour le prix capital de 42 livres.
277	05/11/1692	BONNET Etienne	Fangouzes p Rieutort	DELMAS Jean	Vitrolles p Rieutort	obligation	Jean DELMAS de Vitrolles confesse devoir à Etienne BONNET de Fangouzes son oncle 100 livres pour aimable prêt.
105	14/04/1692	BONNET Pierre	Vitrolles p Rieutort	FABRE Pierre	Vitrolles p Rieutort	achat	Pierre FABRE de Vitrolles vend à Pierre BONNET dudit lieu un jardin situé au terroir dudit lieu moyennant 30 livres.
115	20/04/1692	BONNET Pierre	Coulagnes Basses p Rieutort	BERGOGNE Antoine et Antoine,père et fils	Bramonas p Barjac	quittance	Antoine et autre Antoine BERGOGNE père et fils de Bramonas confessent avoir reçu de Pierre BONNET de Coulagnes Basses 300 livres et une vache provenant de la constitution faite à Claude BONNET lors de son CM avec Antoine BERGOGNE fils.
138	10/05/1692	BONNET Pierre	Venède p Brenoux	CROS Marguerite veuve de Laurans RUNEL	Venède p Brenoux	achat	Marguerite CROZE veuve de Laurans RUNEL de Venède vend à Pierre BONNET dudit lieu une pièce de terres pour 8 livres.
257	29/09/1692	BONNET Pierre	Venède p Brenoux	BOUSQUET Jean	Venède p Brenoux	obligation	Jean BOUSQUET de Venède confesse devoir à Pierre BONNET de Venède 53 livres pour vrai et aimable prêt.
138	10/05/1692	BONNEVIE Agnès	Mende	BONNEVIE Benoite veuve de François BLANCHON	Ste Hélène	obligation	Benoite BONNEVIE veuve de François BLANCHON de Ste Hélène confesse devoir à Agnès BONNEVIE de Mende sa sœur 120 livres pour aimable prêt et promet de payer à la prochaine St Michel.
175	14/06/1692	BONNIOL Pierre	Le Born	BONNIOL Jean	Mende	quittance	Jean BONNIOL blancher natif du Born demeurant à Mende confesse avoir reçu de Pierre BONNIOL du Born son frère 100 livres pour le terme échu du contenu à son CM portant donation passé entre ledit Jean BONNIOL et Jeanne GUERIN reçu par moi notaire.

293	30/11/1692	BONNIOL Pierre	Pelgères p Badaroux	OUVRIER Claude	Badaroux	achat	Claude OUVRIER de Badaroux vend à Pierre BONNIOL de Pelgères un jardin au terroir de Pelgères pour 24 livres.
42	24/01/1692	BORREL Antoine	Lachamp	BORREL(de) Gilbert Charles	Lachamp	quittance	Gilbert Charles de BORREL seigneur de la Grange habitant au château de la Grange confesse avoir reçu de Antoine BORREL son rentier de la métairie de la Pendarie p Lachamp 14 seitiers bled seigle
143	15/05/1692	BORREL Antoine	La Penderie P Lachamp	BORREL(de) Gilbert Charles	La Grange p Lachamp	quittance	Noble Gilbert Charles de BORREL de Chanoulhet seigneur et baron de la Grange demeurant en son château de la Grange confesse avoir reçu de Antoine BORREL son rentier de la métairie de la Penderie 15 ceitiers bled seigle pour son arrentement.
108	15/04/1692	BOUCHET Pierre, marchand	Chateauneuf	GALLY Anne	Mende	quittance	Anne GALLY habitant Mende confesse avoir reçu de Pierre BOUSCHET marchand de Chateauneuf neveu de Barthélémy COUMOUL et héritier de ses biens 80 livres de la vente faite audit COUMOUL d'un pré situé à Chateauneuf qui appartenait à feu Jean GALY son père.
261	12/10/1692	BOUDET Jean	Le Crouzet p St Gervais de Mende	VIDAL Jean Joseph	Aspres P St Gervais de Mende	obligation	Jean Joseph VIDAL d'Aspres confesse devoir à Jean BOUDET du Crouzet 60 livres pour vrai et aimable prêt.
75	03/03/1692	BOUNIOL Jean	Mende	GUERIN Hélie	Mende	quittance	Hélie GUERIN de Mende confesse avoir reçu de Jean BOUNIOL blancher de Mende son beau frère 108 livres 11 sols 5 deniers provenant de la portion d'augment gagnée par feu Françoise GAZANHE mère dudit GUERIN par le décès de feu François GUERIN.
9	22/12/1691	BOURILLON Antoine, tisserand	Mende	RACHAS Jean Antoine	Mende	quittance	Jean Antoine RACHAS conseiller du roy en la cour du baillage du Gévaudan confesse avoir reçu d'Antoine BOURILLON tisserand de Mende 120 livres provenant de pareille somme que ledit BOURILLON se serait chargé dans le contrat de vente que ledit RACHAS a passé à Pierre BUISSON beau fils dudit BOURILLON d'une partie de sa maison .
288	22/11/1692	BOURILLON Jean	Mende	MATHIEU jean	Couffours p Arzenc	obligation	Jean MATHIEU de Couffours confesse devoir à Jean BOURILLON de Mende 70 livres pour vente de moutons.

210	21/07/1692	BOURILLON Jean et Jean MALGOIRES	Mende	MALAFOSSE Jean	Mende	quittance	Jean MALAFOSSE marchand de Mende confesse avoir reçu de Jean BOURILLON et Jean MALGOIRES de Mende 400 livres contenus d'une obligation qu'ils lui auraient consentie solidairement le 5 novembre dernier devant nous notaire.
199	12/07/1692	BOURILLON Pierre	Chabrits p Mende	ITIER Antoine et Pierre SIRVEN	Crouset Chaffol et Donnepau	obligation	Antoine ITIER du Crouzet Chaffol et Pierre SIRVEN de Donnepau solidairement confessent devoir à Pierre BOURILLON de Chabrits 56 livres provenant de la vente d'une paire de bœufs.
45	26/01/1692	BOUSQUET Simon	Rouffiac p St Bauzile	BOUSQUET Jean	Venède p Brenoux	achat	Jean BOUSQUET de Venède vend à Simon BOUSQUET de Rouffiac un coin de champ pour 30 livres.
107	14/04/1692	BOUSQUET Simon	Rouffiac p St Bauzile	HEBRARD Vidal	Rousses p Allenc	obligation	Vidal HEBRARD de Rousses confesse devoir à Simond BOUSQUET de Rouffiac 43 livres 10 sols des restes de vente d'une paire de bœufs.
121	26/04/1692	BOUSQUET Simon	Rouffiac p St Bauzile	BONICEL Privat	Le Falisson p St Bauzile	obligation	Privat BONICEL du Falisson confesse devoir à Simond BOUSQUET de Rouffiac 84 livres pour aimable prêt et promet de payer d'aujourd'hui à l'année prochaine et lui baille en hypothèque et assurance à défaut de paiement un pré.
159	31/05/1692	BOUTEILLE Barthélémy	Malbosc p Les Bondons	BOUTEILHE Jeanne	Mende	quittance	Jeanne BOUTEILHE femme de Guillaume DAUDE de Mende confesse avoir reçu de Barthélémy BOUTEILHE de Malbosc p des Bondons son frère utérin 26 livres 10 sols provenant de ses droits paternels pour entier paiement d'iceux.
189	22/06/1692	BOYER Etienne	Mende	MALAFOSSE Antoine	Mende	convention	Etienne BOYER et Antoine MALAFOSSE massons de Mende ont baillé à Etienne COUMOUL aussi masson de Mende 36 marches et 24 plats fonds ... moyennant la somme de 90 livres de laquelle ledit COUMOUL a payé 15 livres et le reste sera payé à proportion de son travail
195	06/07/1692	BOYER François, meunier	Le Moulin p Balsièges	OUVRIER Jean, cordonnier	Mende	quittance	Jean OUVRIER cordonnier de Mende mari et maître des biens dotaux de Marguerite JOURDAN confesse avoir reçu de François BOYER meunier du Moulin de Balsièges 50 livres en second paiement des causes énoncées au contrat passé entre eux devant nous notaire.

46	26/01/1692	BRAJON Jean, maréchal	Badaroux	MALABOUCHE Guillaume	La Rouvière	cession et transport	Jean BRAJON maréchal de Badaroux cède et transporte à Guillaume MALABOUCHE de la Rouvière la somme de 90 livres à prendre sur les hoirs de Jean SEGUIN dit Valentin de la Rouvière pour pareille somme qui lui fut remise par Jean BRUNEL jeune de Badaroux de laquelle ledit BRUNEL se trouvait créancier dudit VALENTIN par acte de vente d'un champ.
244	08/09/1692	BRINGER Pierre	Bramonas p Barjac	BRINGER Pierre	Balsièges	obligation	Pierre BRINGER de Balsièges confesse devoir à Pierre BRINGER de Bramonas son neveu 300 livres pour aimable prêt.
293	29/11/1692	BROS Bernard	Ste Hélène	TEISSIER Antoine	Mont Valdou p Ste Hélène	précaire	Antoine TEYSSIER du Mont Valdou confesse tenir à titre de précaire de Bernard BROS de Ste Hélène une paire de bœufs.
69	01/03/1692	BROS Jacques	Le Viala p Lanuégols	BROS Bernard	Ste Hélène	convention	Jacques BROS du Viala p Lanuéjols et Bernard BROS de Ste Hélène sont en procès pour raison de tailles et obligations que ledit Jacques BROS en qualité d'héritier de feu Guillaume BROS son père demandait audit Bernard BROS comme héritier de feu Etienne BROS son père , icelui héritier de feu Bernard BROS prêtre son frère , pour éviter les frais d'un procès passent une convention. Le tout a été réduit à 90 livres que ledit Bernard BROS s'oblige à payer ,de plus le dit Bernard BROS baille audit Jacques une petite coin de champ – Citée Marguerite BOURILHON mère de Bernard BROS.
134	03/05/1692	BROS Jacques	Brajon p Lanuégols	BRUNEL Béatrix		quittance	Béatrix BRUNEL veuve d'André SEGUIN de Badaroux confesse avoir reçu de Jacques BROS de Brajon beau fils d'Antoine CRUVEILLER 62 livres remis par Jean BEYSSI de Brajon frère et héritier de Marie BEYSSI en faveur de laquelle ledit CRUVEILLER se serait obligé de la somme de 63 livres par obligation.
293	24/11/1692	BROS Jacques	Lanuégols	BONNET Etienne	Lanuégols	obligation	Pierre BONNET de Lanuéjols confesse devoir à Jacques BROS dudit lieu tisserand 54 livres pour aimable prêt.

106	14/04/1692	BROS Pierre	Le Viala p Lanuéjols	BALMES Jean	Lanuéjols	quittance	Jean BALMES masson de Lanuéjols confesse avoir reçu de Pierre BROS du Viala 81 livres provenant du prix fait verbal entre eux passé à raison de deux murailles qu'il lui aurait fait dans un champ appelé la Parro.
250	19/09/1692	BRUN Pierre	Mende	MARRON Simon	Le Beyrac p Allenc	précaire	Simond MARRON du Beyrac confesse tenir achat et précaire de Pierre BRUN hôte de Mende de deux vaches de 7 à 8 ans pour le prix capital de 52 livres.
118	21/04/1692	BRUNEL Béatrix	Badaroux	BRUNEL Jean	Badaroux	achat	Jean BRUNEL de Badaroux vend à Béatrix BRUNEL sa sœur veuve d'André SEGUIN de Badaroux une partie d'un champ appelé lou Serre pour le prix de 20 livres.
140	10/05/1692	BRUNEL Etienne	Badaroux	BRUNEL Jean	Badaroux	bail en paiement	Jean BRUNEL de Badaroux sachant être débiteur d'Etienne BRUNEL de Badaroux son frère de 50 livres pour le légat légitimaire que feu Isabeau BRAJON leur mère de laquelle il est héritier lui a fait lors de son testament, ledit Jean BRUNEL baille en paiement à son frère un champ appelé lou Boun.
242	07/09/1692	BRUNEL Etienne	Badaroux	MILOT Jean	Badaroux	achat	Jean MILOT jeune de Badaroux vend à Etienne BRUNEL de Badaroux une grange qu'il a située à Badaroux pour le prix de 78 livres ; ledit MILOT sera tenu de bailler audit BRUNEL la pierre de taille d'une fenêtre de la maison de Jean MILOT vieux.
114	19/04/1692	BRUNEL Vidal	Badaroux	COURTES Jacques	Badaroux	quittance	Jacques COURTES fils émancipé de Vidal COURTES de Badaroux mari et maître des biens dotaux de Jeanne BRUNEL confesse avoir reçu de Vidal BRUNEL de Badaroux son beau père 300 livres que ledit BRUNEL conjointement avec Françoise ROUCARD sa femme a constitué à ladite Jeanne BRUNEL lors de son CM avec ledit COURTES reçu par moi notaire le 25/06/1689.
151	26/05/1692	BRUNEL Vidal	Badaroux	CHAUVET Françoise	Badaroux	engagement	Françoise CHAUVET veuve de Guillaume VEYRIER de Badaroux et Vidal PONS dudit lieu belle mère et beau fils baillent en engagement à Vidal BRUNEL de Badaroux un champ appelé la Sanhette pour la somme de 30 livres.
14	29/12/1691	BUISSON Claude	Ste Hélène	BUISSON Jean	Brajon p Lanuéjols	quittance	Jean BUISSON de Brajon confesse avoir reçu de Claude BUISSON de Ste Hélène son frère 100 livres de droits de légitime contenus à son CM.

154	27/05/1692	CHALDAUREILLE Denis	Badaroux	CHALDAUREILLE Jacques	Badaroux	achat	Jacques CHALDAUREILLE de Badaroux vend à Denis CHALDAUREILLE dudit lieu son frère le restant lui appartenant d'une pièce appelée les Cheyrouses située au terroir de Badaroux pour 22 livres.
215	27/07/1692	CHARDENOUX Jacques	Mende	SOMEYRE Guillaume	Le Bouschet p Rieutort	arrentement	Jacques CHARDENOUX de Mende baille par arrentement à Guillaume SOMEYRE du Bouschet un pré appelé les Coustettes pour 5 années moyennant le prix de 30 livres par an.
182	18/06/1692	CHARPIN (de) des HALLES Henri	Mende	LESCURE (de) de REBEYROLLES Louis	Mende	quittance	Henri de CHARPIN des HALLES chanoine doyen de l'église cathédrale St Pierre de Vienne syndic du Clergé du Dauphiné d'une part et Louis de LESCURE de REBEYROLLES chanoine de l'église cathédrale de Mende prieur de St Denis en Gévaudan au nom et comme caution de Jacques CHARDENOUX habitant de Mende et de lui se faisant fort promet de lui faire ratifier le présent acte à la première réquisition s'il est nécessaire d'autre part, .. afferme passé par ledit seigneur prieur de St Denis à Jacques CHARDENOUX sous le cautionnement dudit REBEYROLLES pour 5 années. Ledit REBEYROLLES se trouve débiteur du seigneur de HALLES de 930 livres 3 sols 10 deniers les parties sont respectivement quittes
8	22/12/1691	COGOLUEGNES Jean	Venède p Brenoux	MALAVAL Jean	Venède p Brenoux	obligation	Jean MALAVAL de Venède confesse devoir à Jean COGOLUEGNES de Venède 47 livres d'une obligation et de vente de moutons.
84	16/03/1692	COGOLUEGNES Louis	Mende	TICHIT François	Chastel Nouvel	obligation	François TICHIT du Chastel Nouvel confesse devoir à Louis COGOLUEGNES maître armurier de Mende 49 livres provenant de la vente de 14 moutons.

255	28/09/1692	COLOMB Jacques	Barjac	JULIEN Bernard	Cénaret p Barjac	arrentement	Bernard JULIEN de Cénaret baille en arrentement à Jacques COLOMB de Cénaret un champ situé audit lieu pour le temps de 4 années et le prix de 27 livres, laquelle somme Barthélémy PAUC maréchal de Barjac beau père dudit COLOMB a payé tout présentement audit JULIEN. Ledit JULIEN destine la somme de 27 livres à Pierre MONTIALOUX boucher de Mende pour la légitime administration de ses enfants et de feue Isabeau JULIEN ici présent et acceptant comme aussi autre somme de 7 livres 10 sols provenant de la dot de ladite Isabeau JULIEN, ledit MONTIALOUX quitte ledit JULIEN son beau frère.
172	09/06/1692	COLOMB Pierre	Badaroux	GARREL LAVAL Jacques	Mende	quittance	Jacques GARREL LAVAL bourgeois de Mende confesse avoir reçu de Pierre COLOMB de Badaroux 45 livres du contenu d'une obligation.
54	03/02/1692	CONSTAND Jean	Mende	OZIOL Guillaume	Badaroux	obligation	Guillaume OZIOL de Badaroux confesse devoir à Jean CONSTAND marchand de Mende 423 livres provenant de vrai et aimable prêt. Ledit OZIOL baille en engagement un pré appelé lou Moulin sis au terroir de Badaroux.
85	18/03/1692	CONSTAND Jean	Mende	ARZALIER Claude	Le Crouzet p Chadenet	achat	Claude ARZALIER veuve et héritière de Charles GAUZY du Crouzet p Chadenet vend à Jean CONSTAND marchand de Mende une portion de prés qui furent baillés à Catherine BARET mère du feu GAUZY pour partie de ses droits de légitime contenant un quintal de foin ou environ et quelques arbres fruitiers moyennant le prix de 25 livres que ladite ARZALIER a reçu présentement.
113	19/04/1692	CONSTAND Jean	Mende	OZIOL Guillaume	Badaroux	obligation	Guillaume OZIOL de Badaroux confesse devoir à Jean CONSTAND marchand de Mende 140 livres provenant de vrai et aimable prêt.

129	30/04/1692	CORDESSE Pierre	Bramonas p Barjac	CORDESSE Jean	Bramonas p Barjac	donnation entre vifs	Jean CORDESSE de Bramonas considérant les bons et agréables services qu'il a reçus de Pierre CORDESSE son fils lui donne tous et chacuns de ses biens présents et à venir sous les réserves suivantes : 150 livres pour ses plaisirs et volontés, au cas où ils ne pourraient pas vivre ensemble une pension annuelle de 5 setiers bled 2 setiers froment 2 setiers seigle et orge , 20 livres chair salée 10 livres huile de noix ... herbes au jardin bois pour son chauffage une chemise chaque année payable le tout à chaque St Michel, un habit de pays de deux en deux ans et une chambre avec son lit et meubles nécessaires, à la charge de payer la légitime de ses autres enfants suivant la portée de ses biens, déclarant que ses bestiaux consistent en 40 bêtes à laine, une paire de bœufs, et qu'il a consenti une obligation de 210 livres en faveur de Vidal BARTHELEMY marchand de Mende.
131	30/04/1692	CORDESSE Pierre	Bramonas p Barjac	CORDESSE Jean	Bramonas p Barjac	rémission de fidei comis	Jean CORDESSE de Bramonas institué héritier par Marguerite SALANSON sa femme à la charge de rendre l'hérédité à l'un de leurs enfants remet l'hérédité à Pierre CORDESSE son fils dudit lieu.

217	30/07/1692	CORDESSE Pierre	Bramonas p Barjac	CORDESSE Jean	Bramonas p Barjac	convention	Pierre CORDESSE de Bramonas fils et donataire de Jean sachant son père avoir consenti une obligation en faveur de Pierre THOME de 34 livres 10 sols et que cette obligation fut remise par ledit THOME à Jean DANGLES de Mende et depuis Jean CORDESSE son frère a payé la somme audit DANGLES en l'acquit et décharge de son père pour le paiement de laquelle il y avait procès devant les Ordinaires de Mende ... Guillaume SOLIGNAC praticien de Mende qui aurait droit de Jean CORDESSE Pour éviter le procès lesdits SOLIGNAC et Jean CORDESSE d'une part et Pierre CORDESSE d'autre part ont convenu pour le paiement de la somme de 34 livres 10 sols de l'obligation faite audit THOME que ledit Pierre CORDESSE sera tenu de bailler audit Jean son frère une obligation de 21 livres et 8 .. avoine à lui dus par Jean CHAPELLE de Bramonas ...
129	30/04/1692	CORDESSE Raymond	Bramonas p Barjac	CORDESSE Jean	Bramonas p Barjac	obligation	Jean CORDESSE de Bramonas confesse devoir à Raymond CORDESSE de Bramonas son fils 40 livres pour aimable prêt et promet de payer à la prochaine fête de la Toussaint.
210	21/07/1692	COUBE Antoine	Badaroux	SIRVEN Pierre	Badaroux	engagement	Pierre SIRVEN de Badaroux baille en engagement à Antoine COUBE dudit lieu un champ sis au terroir dudit lieu pour la somme de 20 livres.
236	23/08/1692	COUDERC Sylvestre	Bramonas p Barjac	MALAFOSSE Marguerite	Mende	quittance	Marguerite MALAFOSSE veuve de Charles JOURDAN de Mende confesse avoir reçu de Sylvestre COUDERC de Bramonas 105 livres du contenu d'une obligation.

167	07/06/1692	COURNEDE Jacques	Ste H�el�ene	BRINGER Etienne	Ste H�el�ene	quittance	Etienne BRINGIER de Ste H�el�ene h�eritier de Claude PRIEURET sa m�ere en cette qualit�e confesse avoir re�u de Jacques COURNEDE mari en premi�eres noces de Marguerite GELY icelle fille de Guillaume de Ste H�el�ene 94 livres contenus en une obligation que ledit feu Guillaume GELY aurait consentie � ladite Claude PRIEURET devant M� FOURNIER notaire le 09/08/1653, pour raison de laquelle obligation ledit BRINGER ou sa m�ere aurait joui d'une pi�ce appell�e les Faisses, moyennant lequel paiement il a c�ed� son droit audit COURNEDE.
113	19/04/1692	COURTES Jacques	Badaroux	MERCIER Fran�ois	Gard�s p Mende	quittance	Fran�ois MERCIER demeurant � la m�etairie de Gard�s confesse avoir re�u de Jacques COURTES fils � feu Vidal de Badaroux 50 livres contenu en une obligation consentie par ledit Vidal COURTES audit MERCIER le 10/07/1679 devant M� JULIEN notaire portant hypoth�eque d'un pr�e.
28	10/01/1692	COURTOIS Jean	Alteyrac p Chastel Nouvel	BONNET Vidal	Vareilles p Lanu�jols	obligation	Vidal BONNET de Vareilles � pr�esent rentier � la m�etairie du Boy confesse devoir � Jean COURTOIS d'Alteyrac 45 livres provenant des gages dus � Marie BAUZEDAT fianc�ee dudit COURTOIS et promet de les payer � la prochaine f�ete Notre Dame de septembre.
139	10/05/1692	CREISSENT Jean	Le Gerbal p St Bauzile	SAINT BAUZILE Jean	Mende	subrogation	Jean SAINT BAUZILE habitant Mende sachant avoir achet�e � Fran�ois THERON du Gerbail un champ appell�e lou Ranquet le 5 juin dernier pour la somme de 159 livres, subroge � son lieu et place Jean CREISSENT bourgeois du Gerbail p St Bauzile moyennant la somme de 162 livres.
137	10/05/1692	CROS Marguerite et Joseph RUNEL	Ven�de p Brenoux	AVIGNON Jean	St Martin p Le Born	arrentement	Marguerite CROZE et Joseph RUNEL m�ere et fils de Ven�de solidairement arrentent � Jean AVIGNON de St Martin les terres et pr�es qu'ils ont au terroir de St Martin pour 5 ann�ees moyennant la quantit�e de 4 seitiers 5 cartes seigle mesure de Mende et 15 livres 10 sols chaque ann�ee.

149	20/05/1692	CRUVEILLER Marguerite	Mende	MEISSONNIER Claude	Alteyrac p Chastel Nouvel	obligation	Claude MEYSSONNIER d'Alteyrac p St gervais de Mende confesse devoir à Marguerite CRUVEILLER veuve de Etienne DEDET de Mende 44 livres provenant de vente de bled et promet de payer à la prochaine fête de la St Michel.
94	25/03/1692	DALMIERES Béatrix	Badaroux	ALDEBERT Guillaume	Badaroux	quittance	Guillaume ALDEBERT de Badaroux confesse avoir reçu de Béatrix DALMIERES sa femme en secondes noces dudit lieu 78 livres qu'elle a gagnés en servant ses maîtres ou de son industrie.
23	04/01/1692	DAUBIN Pierre	Mende	LAURANS Antoine	Mende	cession et transport	Antoine LAURANS docteur et avocat de Mende remet et transporte à Pierre DAUBIN prévôt diocésain du pays du Gévaudan habitant Mende 1605 livres à lui due par le syndic du diocèse de Mende.
72	03/03/1692	DAUDE Jean	Mende	DELON Antoine	Alteyrac p Chastel Nouvel	bail en paiement	Antoine DELHON d'Alteyrac débiteur de Jean DAUDE avocat de Mende de 80 livres 2 sols provenant de cotes de taille des biens qu'il jouit à Alteyrac desquelles le sieur DAUDE est collecteur et pour restes de censives et pour une obligation que ledit DELON aurait consentie à feu DAUDE et le restant pour argent prêté, n'ayant pas de quoi payer ces sommes prie le sr DAUDE d'accepter une vente d'un champ au terroir d'Alteyrac ce que le sr DAUDE accepte.
159	29/05/1692	DAUDE Jean	Mende	COLOMB Pierre	Badaroux	arrentement	Jean DAUDE et Vidal BARTHELEMY marchands de Mende fermiers principaux du mandement de l'Evêque de Mende baillent à titre de sous ferme à Pierre COLOMB de Badaroux la dime des grains décimaux qui se doivent lever et exiger dans ladite paroisse pour le temps de 6 années moyennant la quantité de 319 seitiers bled par an payables à la fête de la St Michel.

162	02/06/1692	DAUDE Jean	Mende	RAYNAL Jacques	Mende	sous afferme	Jean DAUDE et Vidal BARTHELEMY marchands de Mende fermiers principaux du mandement de l'Evêque de Mende baillent à titre de sous ferme à Jacques RAYNAL tisserant de Mende mari de Françoise BARTHELEMY toute la dime de la laine qu'ils lèveront pendant 6 années sur les paroisses de Badaroux Balsièges et St Bauzile pour le prix de 36 livres pour chaque quintal de laine payables à la fête de la Noël.
249	17/09/1692	DAUDE Jean	Mende	MALAVAL Antoinette	Mende	engagement	Antoinette MALAVAL veuve de Jean PASCAL menuisier de Mende baille en engagement à Jean DAUDE docteur et avocat de Mende un champ au terroir de Chabrits pour 300 livres, la dite MALAVAL a distribué la somme reçue de Jean DAUDE à Pierre PASCAL, Claude PASCAL, Claude PAULET serrurier mari de Fancon PASCAL habitant de St Hyppolite, à Etienne CHAZEAUX menuisier mari de Marguerite PASCAL de Mende et à Catherine PASCAL lesquels ont quitté ladite MALAVAL leur mère et belle mère de leurs droits de légitime.
277	05/11/1692	DAUDE Jean	Mende	THERON Pierre, FORESTIER Jean, BOURILLON Pierre	Mende	arrentement	Jean DAUDE et Vidal BARTHELEMY marchands de Mende fermiers principaux du mandement de l'Evêque de Mende baillent par arrentement à Pierre THERON, Jean et autre Jean FORESTIER tisserands de Mende et Pierre BOURILLON jeune habitant de Jouliers p Balsièges les dismes des grains décimaux de la Bastide et de Chabrits pour le temps de 6 années et arrentent audit THERON et BOURILLON le parpage des lieux du Falisson et des Fons pour les 6 années
278	05/11/1692	DAUDE Jean	Mende	BRUNEL Pierre	Badaroux	arrentement	Jean DAUDE et Vidal BARTHELEMY marchands de Mende fermiers principaux du mandement de l'Evêque de Mende baillent par arrentement à Pierre BRUNEL fils à feu Jean de Badaroux le pré que le sr Evêque a à Badaroux pour 6 années moyennant 126 livres par an.

288	22/11/1692	DAUDE Jean	Mende	GELY Durand		Vente de fruits	Durand GELY de Changefèges demeurant pour rentier à la Vigne sachant être débiteur envers Jean DAUDE avocat fils et héritier de sr Pierre DAUDE marchand de Mende de 190 livres 10 sols du contenu d'une obligation de 23/05/1690 consentie par ledit GELY en faveur dudit feu DAUDE reçue par M° BODET notaire, ledit GELY pour cette somme a fait vente de fruits par le présent acte audit DAUDE de sa métairie sise à Changefèges pour le temps de 6 années.
266	01/11/1692	DEDET Louis et Jeanne	La Fagette p Chastel Nouvel	BONNAL Jean	Dauzines p Rieutort	obligation	Jean BONNAL de Dauzines confesse devoir à Louis et Jeanne DETET de la Fagette frère et sœur 66 livres pour la vente de moutons.
99	05/04/1692	DEDET Pierre	La Fagette p Chastel Nouvel	VINCENS Jean	La Fagette p Chastel Nouvel	arrentement	Pierre DETET de la Fagette arrente à Jean VINCENS de la Fagette une maison située à la Fagette un petit jardin pour 6 années moyennant le prix de 18 livres par an payable le jour de Pâques.
203	19/07/1692	DEDET Pierre	La Fagette p Chastel Nouvel	LAURAIRE Jean	Vitrolettes p Rieutort	procuration	Jean LAURAIRE de Vitrolettes constitue son procureur Pierre DETET de la Fagette pour prendre et percevoir de Pierre BROUSSE de Coulagnet fils à Jean et icelui fils à Barthélémy les droits de légitime maternels qui lui sont dus et le contraindre à payer par les voies de justice et faire quittance.
263	15/10/1692	DEDET Pierre	La Fagette p Chastel Nouvel	TRANCHESSEC Pierre	La Fagette p Chastel Nouvel	quittance	Pierre TRANCHESSEC de la Fagette sachant avoir fait donation de tous ses biens et droits de succession de ses frères et sœurs à Pierre DETET de la Fagette son cousin par acte du 02/09/1686 sous la réserve de 51 livres confesse être payé content et satisfait de Pierre DETET et confirme et ratifie la donation sous la réserve d'être nourri et entretenu dans la maison dudit DETET pendant sa vie, à défaut veut que la présente donation soit considérée comme nulle et non avenue.

240	31/08/1692	DELORT Jean	Mende	DALMIERES jean	La Colombèche p Le Born	arrentement	Jean DELORT, Barthélémy JULIEN et Antoine MALAFOSSE fermiers de la disme de la paroisse du Born appartenant au chapitre de Mende sous afferment à Jean DALMIERES de la Colombèche la disme de la gerbe du lieu de la Colombèche pour l'année courante moyennant la quantité de 18 seitiers 6 cartes blé mesure de Mende payables à la prochaine fête de la St Michel.
229	12/08/1692	DELORT Jean Antoine MALAFOSSE, Barthélémy JULIEN	Mende	REBEYROLLES Jean et RANDIER Guillaume	Badaroux	arrentement	Jean DELORT, Antoine MALAFOSSE maîtres massons et Barthélémy JULIEN charpentier de Mende fermiers de la disme de la paroisse du Born ont sous affermé à Jean REBEYROLLES et Guillaume RANDIER fils à Gervais habitant de Badaroux ... moyennant la quantité de 102 seitiers bled.
198	12/07/1692	DESPLOS, prieur	Estables	NEGRE Robert	Froidviala p Estables	obligation	Robert NEGRE de Froidviala confesse devoir à DESPLOS prieur d'Estables 121 livres provenant de vente de laine et agneaux que ledit prieur lui a fait.
125	28/04/1692	DOARRE Jean	Mende	ARNAL Jean, bourgeois	Mende	obligation	Jean ARNAL bourgeois de Mende confesse devoir à Jean DOARRE sieur de Laltaret habitant de Mende 200 livres provenant du contenu de deux obligations que feu Sr Jean ARNAL son père avait consenties à feu Sr Jean DOARRE père du Sr de Laltaret.
135	04/05/1692	DOLADILLE Marguerite	Mende	HERMANTIER Jacques	Mende	donnation entre vifs	Jacques HERMANTIER docteur en médecine de Mende donne à Marguerite DOLADILLE femme séparée de biens de Robert DANGLES habitant de Mende 280 livres à prendre de Jeanne CAREL veuve de feu Guillaume BUISSON pour les causes contenues en ladite donation à cause de mort de la sœur ste Elisabet novice au monastère de Mende et à Catherine CAREL veuve de Jean DANGLES bourgeois de Mende que ladite CAREL doit audit HERMANTIER.

67	01/03/1692	DUMAS Jean Jacques ,sieur de la Vernède,chanoine	Mende	VACHERY Jean Joseph	Mende	procuration	Jean Joseph VACHERY sieur de la Blachère habitant Mende constitue son procureur spécial Messsire Jean Jacques DUMAS sieur de la Vernède prêtre chanoine de l'église cathédrale de Mende pour prendre et exiger de ses rentiers et autres débiteurs toutes et chacunes des dettes rentes et revenus qui se trouveraient dus et passer tous contrats qu'il trouvera à propos et faire quittance et les poursuites et autres mesures pour sa métairie située à Mende.
212	26/07/1692	DUMAS Urbain	Mende	PLAGNES Louis	Mende	arrentement	Noble Urbain DUMAS seigneur de Cultures les Faux et autres places habitant Mende baille par arrentement à Louis PLAGNES de Mende toutes les censives que le seigneur a coutume de prendre et se faire payer au lieu de Sauvatges p St Julien du Tournel pour le temps de 5 années moyennant la somme de 138 livres par an.
109	15/04/1692	FAGES Georges, bourgeois	Le Massegros	DOMAIZEL Jean, bourgeois	Sainte Enimie	sous afferme	Georges FAGES bourgeois du Massegros fermier du prieuré de Ste Enimie sous afferme à Jean DOMAIZEL bourgeois de Ste Enimie l'entière rente de village du lieu de la fumature moyennant la somme de 1700 livres.
256	29/09/1692	FALSON Jacques	Mende	GAZAGNE Guillaume	Mende	déclaration	Jacques FALSON comis au greffe ...ecclésiastique du diocèse de Mende sachant avoir enregistré les brevets du roi sur le chapitre collégial de Notre Dame de Marvejols pour les bénéfices vacants du chapitre en faveur de Mre Guillaume GAZAGNE prêtre du diocèse, les actes de signification faites au chapitre par Jean CROUZET de St Alban procureur fondé par ledit GAZAGNE ... pour la décharge de sa conscience a voulu déclarer la vérité au sr GAZAGNE prêtre en la personne de Sr Guillaume GAZAGNE son frère ici présent et acceptant que la vérité est telle qu'il l'a consigné au registre, qu'il laissa au pouvoir de Marie ARNAL veuve de Jean SOLIGNAC ...

218	31/07/1692	FAVIER Antoine	Servières	BORREL (de) Gilbert Charles	La Grange p Lachamp	quittance	Gilbert Charles de BORREL seigneur et baron de La Grange Servières et autres lieux habitant en son château de la Grange confesse être payé content et satisfait de Antoine FAVIER praticien de Servières de l'entière censive pour les terres domaines et autres propriétés relevant du seigneur.
7	22/12/1691	FAVIER Pierre	Chapginiers p St Léger de Peyre	LIBOUREL Jean	Mende	quittance	Jean LIBOUREL tailleur d'habits de Mende confesse avoir reçu de Pierre FAVIER de Chapginiers 60 livres pour premier paiement échu du contenu au contrat de vente d'une partie d'un champ passé le 19/11 dernier.
157	28/05/1692	FAYE (de la) Marie	Mende	GALIERE Marie	Mende	quittance	Marie GALIERE de Mende confesse être payée contente et satisfaire de Marie de la FAYE veuve de feu Hélié BARLET vivant bourgeois de Mende absente Mr Hieronne BARLET bachelier en droit son fils pour elle acceptant de l'arrentement d'une maison pour le temps de 2 années six mois du contenu du contrat passé entre eux devant nous notaire 04/04/1689 au moyen d'une quittance de 24 livres que ladite Dlle de la FAYE aurait payée à son acquit et décharge à Nicolas BALMALE masson pour des réparations faites à ladite maison et une autre quittance de 17 livres 15 sols qu'elle aurait payée à Etienne DARDALHON pour remettre la cheminée de la chambre et autres choses....
269	03/11/1692	FEYBESSE François	Grèzes	ANDRE Jean	Bagnols	obligation	Jean ANDRE tailleur de Bagnols confesse devoir à François FEYBESSE de Grèzes 45 livres 13 sols pour vente de moutons.
76	08/03/1692	FONTIBUS Claude et François	Mende	MOUTON Pierre	Gros Viala p Chasserades	obligation	Pierre MOUTON de Gros Viala p Chasserades confesse devoir à Claude et François FONTIBUS père et fils de Mende, le père marchand, 64 livres et la quantité de deux seitiers bled seigle provenant de la vente d'agneaux et promet de payer pour à la St Jean Baptiste prochain et le restant à la St Michel prochain.

171	09/06/1692	FONTIBUS François, jeune serrurier	Mende	REISSENS Jean	Crousas lez Mende	quittance	Jean REISSENS demeurant à Crousas Lez Mende confesse avoir reçu de François FONTIBUS jeune maître serrurier de Mende 165 livres provenant pour avoir fait un passel (sentier) au pré que ledit FONTIBUS a situé au terroir de Rieucros.
119	21/04/1692	FOUZILHAC Claude	Mende	SAUVAGE (de) André	Mende	cession et transport	Noble André de SAUVATGE sieur de la Boulène habitant de Mende vend à Claude FOUZILHAC veuve de Guillaume MASSEGUIN de Mende 150 livres de la pension annuelle que Jean BRINGIER dit LOMBARD et Pierre AVIGNON lui doivent ou se sont obligés de lui payer aux termes du contrat reçu par M° PLAN notaire, la présente rémission est faite pour pareille somme de laquelle il se trouve débiteur envers ladite FOUZILHAC pour divers billets et promesses, sans préjudice de la somme de 20 livres qu'il doit à la dite FOUZILHAC pour nourriture et entretien fait dans la maison lors de sa dernière maladie.
172	10/06/1692	FRAISSE Michel	Mende	FABRE Pierre	Rieutort	quittance	Pierre FABRE charpentier de Rieutort confesse avoir reçu de Michel FRAISSE bourgeois de Mende 103 livres provenant de vente de chevrons, poutres
183	19/06/1692	GALTIER François	Coulagnet p St Gervais de Mende	PEPIN Pierre	Coulagnet p St Gervais de Mende	échange	François GALTIER de Coulagnet et Pierre PEPIN de Coulagnet font échange de prés.
164	03/06/1692	GALY Jacques	Mende	OUVRIER Jean, cordonnier	Mende	obligation	Jean OUVRIER cordonnier de Mende et Jean MILOT de Badaroux solidairement confessent devoir à Jacques GALY tailleur de Mende 81 livres pour aimable prêt et ont promis de payer le 1er septembre prochain.
84	17/03/1692	GARREL LAVAL Jacques	Mende	COLOMB Pierre	Badaroux	obligation	Pierre COLOMB de Badaroux confesse devoir à Jacques GARREL LAVAL bourgeois de Mende 45 livres pour aimable prêt.

178	15/06/1692	GARREL LAVAL Jacques	Mende	RICHARD Antoine	Croizances	sous afferme	Jacques GARREL LAVAL bourgeois de Mende faisant tant pour lui que pour Sr Vidal FILHOT sr de Belvialar fermiers principaux des prieurés et bénéfices de Grandrieu et mandement de Croizances de Monseigneur l'Evêque de Mende comte du Gévaudan , lesquels en cette qualité sous afferment à Antoine RICHARD prêtre et curé de Croizances et à St Jean RICHARD dudit lieu oncle et neveu la parcelle ... au lieu de Croizances avec les droits de lods ruraux, droits de greffe du mandement pour le temps de 6 années moyennant 1690 livres ...
219	02/08/1692	GARREL LAVAL Jacques	Mende	VILLAR Mathieu	Croizances	ratification de contrat	Mathieu VILLAR laboureur de Croizances, sachant le 15 juin dernier Jacques GARREL LAVAL bourgeois de Mende faisant tant pour lui que pour Sr Vidal FILHOT et autres ses associés, avoir passé contrat de sous ferme à Sr Antoine RICHARD prêtre et curé de Croizances et à Sr Jean RICHARD dudit lieu oncle et neveu d'une parcelle dépendant du mandement de l'Evêque de Mende pour le temps de 6 années pour le prix de 400 livres et 300 livres et 360 livres pour les années suivantes, et parce que dans le contrat les srs RICHARD se sont chargés de donner ... de la dite sous ferme, Mathieu VILLAR informé de tous les pactes paiements et conditions approuve le contenu du contrat et promet au Sr LAVAL de le payer aux mêmes pactes exprimés au contrat.
292	23/11/1692	GERVAIS Pierre	La Roche Belot p Rieutort	CREGUT Mathurin	La Roche Belot p Rieutort	convention	Pierre GERVAIS de la Roche Belot et Mathurin CREGUT dudit lieu beaux frères ont convenu d'un accord pour les droits de légitime qui pourraient appartenir audit GERVAIS , ledit CREGUT paiera 300 livres audit GERVAIS d'ici deux ans.

51	27/01/1692	GIRAL Jean	Mende	VALEZ Antoinette	Ste Hélène	rémission de droits	Antoinette VALEZ fille à feu Guillaume VALEZ et Anne BLANCHON de Ste Hélène remet et transporte à Jean GIRAL bourgeois de Mende fils à feu Jacques tous ses droits de nature paternels et maternels et droits de succession à elles advenus par le décès de Jeanne, Marie et Alix VALEZ ses tantes lui donnant pouvoir de se faire payer par les détenteurs des biens de ses père mère et tantes moyennant le prix de 172 livres 10 sols.
70	02/03/1692	GIRAL Jean	Mende	ROUSSEL Jacques	Chabannes p St Gervais de Mende	arrentement	Jean GIRAL bourgeois de Mende fils à feu Jacques baille par arrentement à Jacques ROUSSEL natif de st Bauzile à présent habitant à Chabannes p St Gervais l'entière métairie qu'il a située à Chabannes consistant en maison prés champs jardins terres .. pour le temps de 3 années moyennant la quantité de 26 seitiers bled payables à la St Michel de chaque année et de payer les tailles pour le foin et herbes de sa métairie année par année et d'en rapporter quittance audit GIRAL comme aussi sera tenu ledit ROUSSEL de porter le bled audit GIRAL dans sa maison d'habitation audit Mende, ledit GIRAL sera tenu de bailler à son rentier une paire de bœufs aratoires de valeur de 69 livres, une vache de valeur de 3 livres et 154 livres pour l'achat de 18 bêtes à laine

74	03/03/1692	GIRAL Jean	Mende	BRAJON Marie	Mende	cession et transport	Marie BRAJON femme de Mre André NOEL avocat en parlement et procureur de l'Evêque de Mende assistée de Françoise et Marie BRAJON sœurs habitant de Mende cèdent remettent et transportent à Jean GIRAL bourgeois de Mende 90 livres à elles due pour leur part et portion les concernant du contenu d'une obligation qu'Etienne BRAJON ménager de Vitrolles aurait consentie en faveur de Marguerite TREMOULET veuve de Pierre BRAJON leur mère reçue par M° OZIOL notaire le 20/04/1670, cette cession est faite moyennant la somme de 90 livres dont ladite Marie BRAJON se trouve débitrice dudit GIRAL pour vente de bled qu'il lui a fait.
96	25/03/1692	GIRAL Jean	Mende	JOURDAN Vidal	Feljas p St Julien du Tournel	obligation	Vidal JOURDAN de Feljas sachant Antoine JOURDAN son frère être débiteur de Sr Jean GIRAL bourgeois de Mende de 50 livres du contenu d'une promesse et faute de paiement pourrait être poursuivi devant les Ordinaires de Mende qui pourraient faire procéder par baniement ou arrestation entre ses mains en sa qualité d'héritier de son frère ... confesse devoir à Jean GIRAL 69 livres 17 sols du contenu de ladite promesse plus les frais d'emprisonnement et promet de payer à la prochaine fête de Pâques.
114	20/04/1692	GIRAL Jean	Mende	RASCALON Claude	Mazet p Esclanèdes	obligation	Claude RASCALON du Mazet p Esclanèdes demeurant à présent à la Grange confesse devoir à Jean GIRAL bourgeois de Mende fils à feu Jacques la quantité de cinq seitiers bled seigle mesure de Mende et promet de les payer à la prochaine fête de la St Michel.

186	20/06/1692	GIRAL Jean	Mende	ARZALIER Guillaume	Boussefol p Rieutort	obligation	Guillaume ARZALIER de Boussefol sachant Jean GIRAL bourgeois de Mende être créancier des hoirs de feu Guillaume BESSIERE du Monteil de la quantité de 3 cartes 8 boisseaux seigle et 3 boisseaux avoine pour la censive due audit GIRAL fermier du Clergé avoir fait procéder par saisie sur les fruits dudit BESSIERE et avoir été établi séquestre conjointement avec Jean VELAY et sachant aussiconfesse devoir audit GIRAL 39 livres 10 sols et promet de les payer audit GIRAL le 15 septembre prochain.
187	21/06/1692	GIRAL Jean	Mende	GALABRUN Jeanne	Mende	achat	Jeanne GALABRUN veuve de Pierre BOURILLON et Etienne BOURILLON blancher de Mende mère et fils vendent à Jean GIRAL fils à feu Jacques, bourgeois de Mende, un pré appelé la Baume sis au terroir de Chabrits moyennant 250 livres.
195	05/07/1692	GIRAL Jean et Antoine QUINSARD	Mende	BONNAL Jean	Dauzines p Rieutort	obligation	Jean BONNAL de Dauzines confesse devoir à Jean GIRAL et Antoine QUINSARD marchands de Mende fermiers40 livres provenant de la vente de 25 agneaux.
295	02/12/1692	GISQUET Catherine	Ste Enimie	BOURILLON Catherine	Chanteruejols p Mende	arrentement	Catherine de GISQUET veuve de sr Raymond ANDRE de Ste Enimie baille par arrentement à Catherine BOURILLON veuve de Melchior COLOMB de Chantéruejols la métairie qu'elle possède audit lieu consistant en maison grange jardin prés champs bois terres pour 9 années moyennant la quantité de 4 seitiers bled par an.

209	21/07/1692	GISQUET Vidal	Mende	RAPHELIS (de) d'AGOULT Jean Nicolas	Rognes 13	procuration	Noble Jean Nicolas de RAPHELIS d'AGOULT de Rognes chevalier de l'ordre de St Jean de Jérusalem procureur de Messire Pierre de RAPHELIS d'AGOULT de Rognes chevalier de l'Ordre commandeur de Gap francs son oncle par acte du 28 mai dernier reçu par M° BOUZON notaire du lieu de Rognes en Provence, constitue son procureur Vidal GISQUET docteur et avocat en parlement de Mende et Melchior GISQUET aussi docteur et avocat son fils pour renouveler les ... de la ville de Mende dépendant de la Commanderie de Gap Francès
57	09/02/1692	GOSSE Etienne	Brajon p Lanuéjols	BEYSSY Hélie	Valescure p St Jean du Bleymard	quittance	Hélie BEYSSY mari de Jeanne GOSSE de Valescure confesse avoir reçu de Etienne GOSSE de Brajon son beau frère 70 livres pour deux paiement échus de la constitution faite à ladite Jeanne lors de son CM reçu par M° BERINGIER notaire du Bleymard.
238	28/08/1692	GRANIER Antoine	Pelouse	VEYRUNES Mathieu	Mende	quittance	Mathieu VEYRUNES marchand de Mende faisant tant pour lui que pour Claude MASSON, André MERCIER et Pierre TREMOULET de Pelouse confesse avoir reçu de Antoine GRANIER de Pelouse 211 livres 10 sols 6 deniers pour fin et entier paiement d'une obligation consentie par ledit GRANIER Claude MAURIN et François PONS.
295	30/11/1692	GRASSET Etienne	Mende	VALAT Etienne	Chanteruejols p Mende	obligation	Etienne VALAT de Chanteruéjols confesse devoir à Etienne GRASSET marchand de Mende 60 livres pour aimable prêt.
165	06/06/1692	GRASSET Pierre	Mende	BOYER Antoine	Feljas p St Julien du Tournel	obligation	Antoine BOYER fils à autre Antoine BOYER de Feljas confesse devoir à Pierre GRASSET marchand de Mende 108 livres provenant de censives et a promis de payer le mois prochain.
233	18/08/1692	HEBRARD Jean	Pelouse	MASSEGUIN Pierre	Mende	achat	Pierre MASSEGUIN blancher de Mende fils à feu Guillaume vend à Jean HEBRARD de Pelouse toutes les terres qu'il peut avoir au terroir de Pelouse que feu Vidal MASSEGUIN aurait acquis de Pierre MAZEL et Vidal GRANIER moyennant la somme de 24 livres.

26	10/01/1692	HEBRARD Vidal	Mende	DELON François	Mende	convention	Vidal HEBRARD habitant de Mende et François DELON de Champerboux habitant à présent Mende sur le point de faire un procès devant les Officiers Ordinaires de Mende pour certaines paroles ont convenu de renoncer au procès et de s'entre quitter les uns les autres de toutes les prétentions et demandes ensemble des dépens que chacun supportera.
81	14/03/1692	HERMANTIER Jacques	Mende	CAREL Catherine	Mende	quittance	Jacques HERMANTIER docteur en médecine et Catherine CAREL veuve de feu Jean DANGLES marchand tous habitant Mende confessent avoir procédé au compte final de toutes les affaires qu'ils ont eu à faire jusqu'à ce jour et s'entre quittent l'un envers l'autre, ladite CAREL de 3 obligations consenties en faveur dudit HERMANTIER, ledit HERMANTIER de 2 obligations consenties à ladite CAREL.
87	20/03/1692	HERMANTIER Jacques	Mende	CAREL Catherine	Mende	obligation	Catherine CAREL veuve de feu Sr Jean DANGLES vivant marchand de Mende confesse devoir à Sr Jacques HERMANTIER docteur en médecine de Mende 80 livres pour le compte final réciproque passé devant nous notaire le 14 du courant.
155	28/05/1692	HERMET Jacques	Les Salces p La Rouvière	PONS Jean	Mende	quittance	Jean PONS maréchal de Mende confesse avoir reçu de Jacques HERMET des Salces fils à Pierre 63 livres pour fin et entier paiement du contenu au contrat du 29/06/1676.
93	24/03/1692	ITIER Jacques	Les Vernets p Lachamp	PAULET Jacques	Mende	quittance	Jacques PAULET marchand de Mende confesse avoir reçu de Jacques ITIER des Vernets 73 livres provenant de restes d'une obligation que Marie CAUPERT et ledit Jacques ITIER mère et fils lui avaient consentie le 04/10/1688 devant M° BODET ou pour la saisie faite faute de paiement ... force contrainte obtenue contre les séquestres emprisonnement ou droit de geole au concierge des prisons de la ville de Mende, ledit PAULET quitte ledit ITIER et lève la contrainte d'emprisonnement.

128	29/04/1692	JACQUES Etienne	Méjantel p Barjac	ARZALIER Guillaume	Boussefol p Rieutort	obligation	Guillaume ARZALIER de Boussefol confesse devoir à Etienne JACQUES de Méjantel 220 livres provenant d'obligations et promet de payer d'ici un an et baille un pré en engagement.
150	24/05/1692	JACQUES Etienne	Méjantel p Barjac	ARZALIER Guillaume	Boussefol p Rieutort	obligation	Guillaume ARZALIER de Boussefol confesse devoir à Etienne JACQUES de Méjantel 80 livres provenant de la vente d'une paire de bœufs et promet de payer d'ici un an .
10	22/12/1691	JASSIN Jean Louis, marchand	Mende	MICHEL Jean Antoine	Lanuéjols	obligation	Jean Antoine MICHEL de Lanuéjols confesse devoir à Jean Louis JASSIN marchand de Mende 41 livres provenant de la vente d'une jument.
12	29/12/1691	JONQUET Jean	Cénaret p Barjac	MONNET Jean	Cénaret p Barjac	obligation	Jean MONNET de Cénaret confesse devoir à Jean JONQUET de Cénaret 100 livres pour aimable prêt.
115	20/04/1692	JOURDAN André	Bramonas p Barjac	BERGOGNE Antoine	Bramonas p Barjac	vente	Antoine BERGOGNE de Bramonas sachant André JOURDAN lui avoir fait vente par pacte de rachat d'un pré le 25 décembre dernier pour le prix de 112 livres 10 sols ledit BERGOGNE fait revente du pré audit JOURDAN pour pareille somme, ledit JOURDAN devra payer les droits de lods de la revente au seigneur Evêque de Mende ou à ses fermiers.
258	29/09/1692	JOURDAN André	Bramonas p Barjac	BRUN Giral	Cénaret p Barjac	engagement	Giral BRUN de Cénaret baille en engagement à André JOURDAN de Bramonas deux champs moyennant 295 livres que ledit BRUN se trouve débiteur envers ledit JOURDAN pour arrérages de tailles et censives qu'il lui doit comme rentier de la métairie de Dlle de VACHERY veuve de feu M° NOURRY et pour du blé de semence qu'il lui aurait prêté l'année dernière pour restes de vente de brebis.
202	17/07/1692	JOURDAN Isaac	Le Crouzet p Chadenet	BONNET Etienne	Lanuéjols	quittance	Etienne BONNET mari de feu Magdelaine MAURIN de Lanuéjols confesse avoir reçu d'Isaac JOURDAN du Crouzet 230 livres pour fin et entier paiement de la constitution faite à ladite MAURIN dans son CM et quitte ledit JOURDAN mari de Jeanne MAURIN icelle fille d'André MAURIN qui avait fait la dite contitution.

4	17/12/1691	JOURDAN Vidal	Venède p Brenoux	MICHEL Guilalume	Venède p Brenoux	achat	Guillaume MICHEL de Venède vend à Vidal JOURDAN de Venède un champ au terroir de Chabassut pour 30 livres.
24	05/01/1692	JOURDAN Vidal	Venède p Brenoux	LAURENCE Marie	Mende	quittance	Marie LAURENCE veuve de Pierre JULIEN de Mende et son héritière confesse avoir reçu de Vidal JOURDAN fils et héritier de Bernard du lieu de Venède 40 livres pour le contenu d'une obligation que ledit feu Bernard JOURDAN aurait consentie audit feu Pierre JULIEN le 14/04/1674.
133	03/05/1692	JOURDAN Vidal	Venède p Brenoux	DEDET Etienne	Langlade p Brenoux	quittance	Etienne DEDET de Langlade mari et maître des biens dotaux de Marie JOURDAN confesse avoir reçu de Vidal JOURDAN de Venède son beau frère 60 livres provenant pour partie de la constitution faite à ladite JOURDAN dans son CM.
98	04/04/1692	JULIAN Jacques	Alteyrac p Chastel Nouvel	MASSON Gabrielle	Le Born	bail en paiement	Gabrielle MASSON veuve d'Etienne MASSON et Etienne MASSON son fils et donataire habitant du Born sachant le 26/01/1687 s'être obligés conjointement en faveur des noces de leur fille et sœur femme de Jacques JULLIAN d'Alteyrac pour la somme de 430 livres, prient ledit JULLIAN de prendre du bien fonds en paiement de 220 livres restant dus et baillent donc un champ appelé les Pauzes et un autre champ ainsi qu'une nuit de fumature du troupeau du village du Born moyennant la somme de 360 livres à précompter sur ce qui reste du de la constitution de dot.
100	05/04/1692	JULIAN Joseph	Mende	GELY Michel	Badaroux	cession et transport	Michel GELY de Badaroux cède remet et transporte à Joseph JULLIEN (ou JULLIAN) hôte de Mende 20 livres à se faire payer sur Anne SAINT JEAN sa belle sœur de la Rouvière pour partie de ses droits de légitime du contenu de la transaction passée par ledit GELY et ladite SAINT JEAN chez M° MERCIER notaire, la présente rémission est faite pour pareille somme de 20 livres dont ledit GELY se trouve débiteur envers ledit JULLIAN.

283	18/11/1692	JULIAN Joseph	Mende	JULIEN Pierre	Les Bories Hautes p Badaroux	obligation	Pierre JULIEN laboureur des Bories Hautes confesse devoir à Joseph JULIEN hôte de Mende 3 seitiers de bled à lui fourni.
94	25/03/1692	JULIEN Jean	Badaroux	ALDEBERT Guillaume	Badaroux	obligation	Guillaume ALDEBERT de Badaroux confesse devoir à Jean JULIEN de Badaroux 75 livres pour aimable prêt et lui baille en engagement un pré situé au terroir de Badaroux.
265	01/11/1692	JULIEN Jean	Badaroux	REBOUL Claude	Badaroux	obligation	Claude REBOUL veuve de Jean BARBUT de Badaroux baille en engagement à Jean JULIEN de Badaroux un pré situé au terroir dudit lieu pour 74 livres somme de laquelle ladite REBOUL se trouve débitrice envers ledit JULIEN pour une obligation consentie par ledit feu BARBUT son mari.
211	24/07/1692	JULIEN Joseph	Mende	SALLES André	Mende	Vente de fruits	André SALLES masson de Mende vend à Joseph JULIEN hôte, Vidal ROCHE et Antoine REISSENS habitants de Mende les fruits pendant par racine dans 3 pièces semées de seigle et orge proches de l'église St Gervais qu'il tient en arrentement de Mr le Curé et ce pour la présente année moyennant la quantité de 9 seitiers bled.
264	27/10/1692	JULIEN Joseph	Mende	OUVRIER Claude	Badaroux	obligation	Claude OUVRIER de Badaroux confesse devoir à Joseph JULIEN hôte de Mende 50 livres pour aimable prêt.
275	04/11/1692	JULIEN Pierre	Les Bories Hautes p Badaroux	MERCIER Pierre	Vitrolles P Lanuéjols	quittance	Pierre MERCIER de Vitrolles confesse avoir reçu de Pierre JULIEN des Bories Hautes 200 livres pour fin et entier paiement de la somme due par feu Catherine MERCIER mère dudit JULIEN de ses droits de légitime paternels et maternels contenus dans son CM.
59	10/02/1692	JULLIAN Joseph	Mende	ARNAL Jacques et Pierre BARBUT	Badaroux	obligation	Jacques ARNAL et Pierre BARBUT de Badaroux solidairement confessent devoir à Joseph JULLIAN hôte de Mende 63 livres provenant d'un prêt et promettent de payer à la prochaine fête de Noël et baillent un champ en engagement.

299	06/12/1692	LAFON Louise	Les Combes p Le Born	OZIOL Guillaume	Badaroux	quittance	Guillaume OZIOL de Badaroux légataire de feu Etienne OZIOL dudit lieu son oncle de la somme de 75 livres contenue dans son testament en cette qualité et ayant fait quittance à Claude CRUVEILLER héritière confesse avoir reçu de Louise LAFON veuve d'Antoine ALLE des Combes fille et héritière de feu Jeanne RAYMOND la somme de 75 livres.
274	04/11/1692	LAFON Privat	Mende	AUZILLON Antoine	Le Viala Bas p Barjac	obligation	Antoine AUZILLON du Viala Bas p Barjac confesse devoir à Privat LAFON de Mende 120 livres provenant de vente de moutons.
189	21/06/1692	LASCOLS Jean	Bramonas p Barjac	BONICEL Guillaume	Le Falisson p St Bazile	quittance	Guillaume BONICEL du Falisson confesse avoir reçu de Jean LASCOLS mari de Marceline CHAPELLE icelle fille de Catherine SALANSON de Bramonas 30 livres provenant de partie de la transaction passée devant nous notaire entre lui et ladite SALANSON.
45	26/01/1692	LEQUEPYS Antoine	Mende	LESCURE (de) Jeanne		Vente de fruits	Jeanne de LESCURE femme séparée de biens de noble Jean de RIGAL écuyer sr de Puech Martin vend à Antoine LEQUEPYS docteur en médecine de Mende toutes les quantités de bled provenant de la vente de métairies et domaines lui appartenant à Méjantel, Villeret, la Bazalgette, Cénaret pour 3 années moyennant le prix qu'il vaudra à chaque St Michel , elle lui cède pour chacune des trois années douze charrettées bois et les pommes poires noix autres fruits, se réservant la laine et le fromage provenant de ses métairies.
174	14/06/1692	LIBOUREL Barthélémy	Les Fons p St Bauzile	LIBOUREL Guillaume	Bramonas p Barjac	quittance	Guillaume LIBOUREL de Bramonas confesse avoir reçu de Barthélémy LIBOUREL des Fons son frère 60 livres pour se droits de légitime.
298	04/12/1692	LIBOUREL Barthélémy	Les Fons p St Bauzile	PAUC Jean	Cénaret p Barjac	obligation	Jean PAUC de Cénaret confesse devoir à Barthélémy LIBOUREL des Fons la somme de 100 livres pour fin et entier paiement des droits de légitime contenus dans son CM.

36	19/01/1692	LIBOUREL Guillaume	Bramonas p Barjac	COUDERC Barthélémy	Bramonas p Barjac	achat	Barthélémy COUDERC de Bramonas vend à Guillaume LIBOUREL de Bramonas un champ appelé lou Chabanis pour le prix de 66 livres. Ledit COUDERC a dit vouloir employer cette somme au paiement des censives qu'il doit au fermier de l'Evêque de Mende.
41	22/01/1692	LIBOUREL Jean, tailleur	Mende	LIBOUREL Pierre et Jean	Mende	quittance	Pierre et Jean LIBOUREL jeunes frères tisserands de Mende confessent avoir reçu de Jean LIBOUREL leur frère aîné tailleur de Mende 35 livres 10 sols chacun pour leurs droits de légitime paternels et le droit d'augment gagné par feu Catherine GALTIER leur mère par le décès d'Antoine LIBOUREL son mari et père desdits LIBOUREL et partie d'un légat fait à chacun d'eux par ladite GALTIER leur mère dans son dernier testament reçu par M° ROUVIERE – procès entre eux pour le légat fait à chacun d'eux, entre les hoirs de Catherine BALMADIER contre les hoirs de feu Jean BAUMADIER.
276	04/11/1692	LOUIS Jean	Mende	RASCALON Claude	Le Mazet p Esclanèdes	obligation	Claude RASCALON du Mazet confesse devoir à Jean LOUIS marchand de Mende 50 livres pour vente de marchandises prises en sa boutique.
39	23/01/1692	MALAFOSSE Jean	Mende	LAYNADIER Joseph Aldebert	Chanac	obligation	Joseph Aldebert LAYNADIER marchand de Chanac confesse devoir à Jean MALAFOSSE marchand de Mende 86 livres pour aimable prêt et promet de payer à la St Michel prochain et baille en engagement audit MALAFOSSE une pièce de terre.
277	04/11/1692	MALAFOSSE Jean	Mende	LAURAIRE Barthélémy	Donnepau p Arzenc	obligation	Barthélémy LAURAIRE de Donnepau confesse devoir à Jean MALAFOSSE marchand de Mende 78 livres provenant de la vente de bœufs.
299	04/12/1692	MALAFOSSE Jean	Mende	ROUX François	Gourgons p Allenc	obligation	François ROUX de Gourgons confesse devoir à Jean MALAFOSSE marchand de Mende 80 livres provenant de censives et promet de payer au mois de mai prochain.
276	04/11/1692	MALAFOSSE Jean et Jean BOURILLON	Mende	SALANSON Jean	Le Bouschet p Rieutort	obligation	Jean SALANSON du Bouschet confesse devoir à Jean MALAFOSSE et Jean BOURILLON de Mende 40 livres pour vente de laine.

245	09/09/1692	MALAVAL Françoise	Mende	MALAVAL Claude	Mende	reddition fidei comis	Claude MALAVAL marchand de Mende sachant Françoise DOLADILLE femme séparée de biens de Pierre MALAVAL de Mende sa belle sœur avoir par testament reçu par M° DESTRICIS notaire de Mende après les légats par elle faits l'avoir institué HU à la charge de remettre l'héritage à l'un de ses enfants, ledit MALAVAL remet l'héritage à Françoise MALAVAL femme d'Ignace PORTALIER de Mende sa nièce sous la réserve de la jouissance d'une chambre de la maison et un jardin de ladite hérédité et dun seitier bled pour le terme de 5 ans, à la charge pour icelle d'exécuter tout le contenu dudit testament aux mêmes pactes conditions et paiements y énoncés
44	26/01/1692	MALIGE Jeanne	Mende	ROUDIER Guillaume	La Rouvière	arrentement	Jeanne MALIGE veuve de Sr Louis BORRIER de Mende mère et administratrice des biens de Catherine BORRIER sa fille baille par arrentement à Guillaume ROUDIER de la Rouvière tout ce qui appartient à sa dite fille comme champs, prés bois pour le temps de 5 années moyennant la quantité de 5 cartes orge 5 cartes avoine payables à la St Michel prochain et pour les foins 6 livres payables chaque fête de Toussaint ...
264	28/10/1692	MALIGE Jeanne	Mende	BADUEL Jean	Mende	arrentement	Jeanne MALIGE veuve de feu Louis BORRIER de Mende baille par arrentement à Jean BADUEL hôte de Mende 3 pièces de champ au terroir de Chaldecoste pour 3 années moyennant la quantité de 8 seitiers de bled chaque année.
200	15/07/1692	MARTIN Claude	Rouffiac p St Bauzile	ROUSSEL Jean	St Bauzile	achat	Claude MARTIN de Rouffiac vend à Jean ROUSSEL de St Bauzile une partie d'un champ pour 80 livres.

18	01/01/1692	MARTIN Jean	Lanuejols	PASCAL Isabeau	Lanuéjols	quittance	Isabeau PASCALE veuve et héritière de Vidal BARRANDON de Lanuéjols confesse avoir reçu de Jean MARTIN de Lanuéjols 300 livres en conséquence de la délégation faite par Jacques BRAJON de Vitrolles dans le contrat de vente qu'il avait passé audit MARTIN de deux pièces de terres et ce pour pareille somme que ledit BRAJON se serait obligé conjointement avec feu Etienne son père envers ledit feu BARRANDON.
244	08/09/1692	MARTIN Jean	La Rochette Borne p Rocles	ARNAL Louis	La Roche p Barjac	quittance	Louis ARNAL de la Roche et Sylvestre PAUC de Baldassé P Gabrias à présent demeurant à la Roche confessent avoir reçu de Jean MARTIN marchand de La Rochette Borne 52 livres et 94 livres 18 sols contenus dans deux obligations.
107	15/04/1692	MASSADAUR Pierre	Mende	COGOLUEGNES Vidal	Arzenc de Randon	obligation	Vidal COGOLUEGNES d'Arzenc confesse devoir à Pierre MASSADAUR laboureur de Mende 45 livres provenant de la vente d'une paire de bœufs.
168	08/06/1692	MASSEGUIN Pierre	Lanuejols	MALAVAL Pierre	Lanuéjols	quittance	Pierre MALAVAL de Lanuèjols confesse avoir reçu de Pierre MASSEGUIN de Lanuéjols 50 livres provenant du contenu au contrat de vente d'une maison.
179	15/06/1692	MASSEGUIN Pierre, blancher	Mende	VIELLEDENT Pierre	La Colombèche p Le Born	obligation	Pierre VIELLEDENT de la Colombèche confesse devoir à Pierre MASSEGUIN blancher de Mende et fermier de Mrs les Collégiats de Toussaint de la ville de Mende 46 livres 15 sols provenant de la censive des années 1686 à 1691, laquelle somme a été réduite pour le titre de Guillaume COUDERC ayeul maternel du débiteur, laquelle somme il a promis de payer audit MASSEGUIN la moitié à la St Michel prochain, l'autre moitié à la St Michel dans un an.
126	28/04/1692	MASSEGUIN Pierre, blancher	Mende	BRUNEL Jean	Badaroux	obligation	Jean BRUNEL de Badaroux confesse devoir à Pierre MASSEGUIN blancher de Mende 35 livres 14 sols d'arrérages de censives et promet de payer à la fin du mois de mai prochain.
274	04/11/1692	MASSON Catherine	Mende	LAURENS Vidal	Chazaux p St Frézal d'Albuges	obligation	Vidal LAURENS de Chazaux confesse devoir à Catherine MASSON veuve de Etienne GIRAL de Mende 150 livres pour aimable prêt.

197	06/07/1692	MAURIN Antoine	Nojaret p Badaroux	PLAN Etienne	Badaroux	obligation	Etienne PLAN de Badaroux confesse devoir à antoine MAURIN de Nojaret 53 livres 7 sols provenant de vente de laine.
251	22/09/1692	MAURIN Antoine	Nojaret p Badaroux	RENOUARD Pierre	Badaroux	obligation	Pierre REYNOUARD de Badaroux et François MERCIER de Gardès solidairement confessent devoir à Antoine MAURIN de Nojaret 80 livres pour vrai et aimable prêt. Champ en engagement.
155	28/05/1692	MAURIN Jean	La Rouvière	PLAN Pierre	Badaroux	arrentement	Jean MAURIN de la Rouvière en qualité de ... d'un pré ayant appartenu à Antoine TABUSSE de Pelgères arrente à Pierre PLAN de Badaroux le pré pour 3 années moyennant 7 livres 10 sols chaque année.
204	19/07/1692	MAURIN Jean	La Rouvière	TOULOUSE Jean	Pelouse	achat	Jean TOULOUSE de Pelouse vend à Jean MAURIN de la Rouvière un champ appelé la Peyrouse situé au terroir de Pelouse moyennant 29 livres, somme de laquelle ledit TOULOUSE se trouve être débiteur dudit MAURIN par acte du 24/04/1684 descendant de plus grande somme ou pour les frais de saisie ou contrainte que ledit MAURIN avait obtenus tant contre ledit TOULOUSE que contre les séquestres.
205	19/07/1692	MAURIN Jean	La Rouvière	RODIER Pierre	La Rouvière	achat	Pierre RODIER de la Rouvière vend à Jean MAURIN de la Rouvière un champ appelé lou Lévi situé au terroir de la Rouvière pour 12 livres.
243	08/09/1692	MAZEL Jean Jacques	Pelgères p Badaroux	COGOLUEGNES Jean	Badaroux	obligation	Jean COGOLUEGNES de Badaroux confesse devoir à Jean Jacques MAZEL de Pelgères 210 livres pour un prêt. Ledit COGOLUEGNES dit vouloir employer en partie cette somme au paiement de 400 livres qu'il doit conjointement avec Jeanne BRUNEL sa mère.

116	20/04/1692	MAZOYER Isabeau	La Rouvière			arrentement	Isabeau MAZOYER veuve d'André RODIER de la Rouvière baille en arrentement à Vidal VELAY de la Rouvière l'entière métairie qu'elle jouit au terroir de la Rouvière consistant en maison grange jardin prés champs, paturals et autres choses sous la réserve de demeurer dans la maison où bon lui semblera et de pouvoir mettre du fourage pour nourrir une vache à ses frais, pour le temps de 4 années moyennant la quantité de 9 cartes seigle et 4 cartes froment 7 cartes orge et 2 ... avoine chaque année payables à chaque fête de la St Michel, ledit VELAY sera tenu de payer toutes charges et tailles et devra entretenir le tout en bon père de famille.
124	27/04/1692	MERCIER Durand	Mende	PEYROLIER Antoine	Mende	arrentement	Durand MERCIER docteur et avocat de Mende baille en arrentement à Antoine PEYROLIER et Pierre HEBRARD marchands de Mende une métairie à Chadecoste.
12	28/12/1691	MERCIER François	Gardès p Mende	MOLINIER Jacques	St Martin p Le Born	obligation	Jacques MOLINIER de St Martin fils à Pierre icelui héritier et bien tenant de feu Jacques MATIVON dudit lieu confesse devoir à François MERCIER de Gardès 52 livres du contenu d'une obligation consentie par ledit MATIVON en faveur d'Agnès BARBUT mère dudit MERCIER le 30/10/1655 reçue par M° ROCHEBARON.
91	24/03/1692	MERCIER Gilbert	Mende	GIBELIN Daniel	Mende	quittance	Daniel GIBELIN maître cordonnier de Mende confesse avoir reçu de Gilbert MERCIER de Mende 40 livres du contenu d'une obligation consentie par ledit MERCIER devant M° ROUVIERE.

88	22/03/1692	MERCIER Pierre	Le Born	BARTHELEMY Jean	Le Born	vente	Jean BARTHELEMY du Born sachant que le 20/04/1663 Vidal COUBE et Jean MERCIER beau père et beau fils du Born lui ont vendu un champ et pré au terroir du Born pour 100 livres que ledit BARTHELEMY aurait payé lors de la passation du contrat en conséquence duquel pacte de rachat Pierre MERCIER fils audit Jean et petit fils dudit COUBE était en état de ... la somme de 100 livres pour le prix de vente mais ledit BARTHELEMY a fait revente du champ et pré audit Pierre MERCIER pour la somme de 100 livres qui lui ia été comptée présentement.
42	24/01/1692	MICHEL Antoine	Mende	BORREL Antoine	Lachamp	obligation	Antoine BORREL de la Pendarie p Lachamp confesse devoir à Sr Antoine MICHEL archer en la prévôté du Gévaudan habitant de Mende la quantité de 14 seitiers bled seigle mesure de Mende d'un prêt et promet de payer à la St Michel prochain.
144	15/05/1692	MICHEL Antoine	Mende	BORREL Antoine	La Penderie p Lachamp	obligation	Antoine BORREL rentier de la métairie de la Penderie confesse devoir à Antoine MICHEL archer en la prévôté du Gévaudan habitant Mende la quantité de 15 ceitiers bled seigle.
201	16/07/1692	MICHEL Antoine	Mende	OUVRIER Jean, cordonnier	Mende	quittance	Jean OUVRIER cordonnier de Mende confesse avoir reçu de Antoine MICHEL archer de Mende mari de Jeanne BONNET 100 livres du contenu d'une obligation consentie par Catherine (CHAUCARDE ?) belle mère dudit MICHEL.
227	11/08/1692	MICHEL Antoine	Mende	BONNAL Jacques et Antoine	Le Bouschet p Rieurtort	obligation	Jacques BONNAL du Bouschet et Antoine BONNAL de Dazines frères confessent devoir à Antoine MICHEL archer en la Prévôté du Gévaudan 300 livres pour aimable prêt et ont promis de payer d'ici un an.
235	22/08/1692	MICHEL Antoine	Mende	DELORT, BONNAFOUX, ALBARET	Mende	prix fait	Antoine MICHEL archer en la Prévôté du Gévaudan baille à prix fait à Pierre DELORT, Pierre BONNAFOUX, Antoine ALBARET et autre Piere DELORT jeune tous massons de Mende à faire des travaux à la basse cour pour monter à la maison qu'il a à Mende moyennant le prix de 426 livres.

280	15/11/1692	MICHEL Antoine	Mende	BORRIER Louis	Mende	quittance	Louis BORRIER de Mende assisté de Guillaume SOLIGNAC praticien son curateur sachant avoir consenti une obligation de 45 livres en faveur de Sr Antoine MICHEL archer son beau frère le 6 juillet de l'an dernier, et parce qu'il se trouve être débiteur de 500 livres suivant sentence arbitrale rendue entre ledit BORRIER et Jeanne MALIGE confesse avoir reçu dudit MICHEL 500 livres laquelle somme ledit BORRIER veut employer pour s'habiller ou pour un voyage à la ville de Nimes pour y continuer la pratique ...
281	16/11/1692	MILOT Guillaume	St Martin p Le Born	RENOUARD Claude	Mende	quittance	Claude REYNOUARD de Mende confesse avoir reçu de Guillaume MILOT de St Martin 41 livres 15 sols provenant d'obligations qu'Etienne et autre Etienne MASSON frères du Born ont consenti audit RENOUARD
131	01/05/1692	MILOT Jacques	Badaroux	COGOLUEGNES Jean	Badaroux	obligation	Jean COGOLUEGNES de Badaroux confesse devoir à Jacques MILOT de Badaroux 91 livres pour aimable prêt et promet de payer à la prochaine fête de Pâques.
52	28/01/1692	MILOT Jean	Badaroux	BRAJON Jean	Badaroux	quittance	Jean BRAJON vieux de Badaroux confesse avoir reçu de Jean MILOT vieux de Badaroux la quantité de 7 seitiers bled du contenu de l'arrentement passé entre eux pour l'année dernière.
151	26/05/1692	MILOT Jean	Lanuejols	BROS Pierre	Le Viala p Lanuéjols	quittance	Pierre BROS du Viala mari de Marguerite MILOT confesse avoir reçu de Jean MILOT de Lanuéjols son beau frère 40 livres pour le terme échu à la St Michel dernier en déduction de la constitution faite dans le CM de Marguerite MILOT.

189	22/06/1692	MILOT Jean	Badaroux	MILOT Charles	Mas Bertrand p Le Causse de la Selle	procuration	Charles MILOT natif de Badaroux habitant Mas Bertrand p Le Causse de la Selle diocèse de Montpellier a fait son procureur général Jean MILOT vieux son neveu de Badaroux pour prendre et exiger de Guillaume RAYNAL de Ste Hélène 30 livres du contenu d'une obligation qu'il lui aurait consentie et des restes d'une obligation que feu Guillaume LAURANS beau père dudit RAYNAL lui doit par acte du 15/11/1665 et d'une obligation que Pierre BONNIOL fils à feu Antoine de Pelgères avait consentie en faveur de feu Vincent MILOT oncle du constituant le 11/08/1665 devant M° BODET aux biens duquel le constituant a droit pour un quart, plus prendre aussi 120 livres contenu dans un acte de Guillaume JOURDAN de la Rouvière du 15/09/1660, plus 7 livres d'un seitier seigle du par Jean PONS des Salces .
90	23/03/1692	MILOT Jean	Badaroux	REBOUL Jean	Badaroux	quittance	Jean REBOUL couvreur de Badaroux sachant Claude REBOUL sa fille avoir été rendue enceinte des œuvres de Jean MILOT jeune dudit lieu, sa fille aurait porté plainte devant les Officiers Ordinaires de Mende contre ledit MILOT, Jean MILOT plus vieux frère de Jean jeune se chargea de payer pour les dommages et intérêts de ladite Claude REBOUL la somme de 50 livres et outre de faire entretenir et nourrir l'enfant mâle, de bon gré ledit REBOUL confesse avoir reçu de Jean MILOT vieux frère dudit Jean jeune 50 livres pour les dommages de sa fille qui sont sous la puissance paternelle et promet de ne lui faire aucune demande à la charge néanmoins de faire nourrir et entretenir l'enfant comme appartenant audit Jean MILOT jeune .
91	23/03/1692	MILOT Jean	Badaroux	REBOUL Jean et Jean ROUCARD	Badaroux	quittance	Jean REBOUL vieux et Jean ROUCARD fils à autre Jean, couvreurs de Badaroux en conséquence du contrat de prix fait verbal passé entre eux et Jean MILOT vieux de Badaroux du couvert d'une grange réparations de murailleconfessent avoir reçu de Jean MILOT 171 livres.

131	01/05/1692	MONTALOUX Louis	Mende	MERCIER François	Gardès p Mende	obligation	François MERCIER de Gardès confesse devoir à Louis MONTALOUX hôte de Mende 135 livres pour aimable prêt et promet de payer à la prochaine fête de la St Michel.
222	04/08/1692	MONTALOUX Pierre	Mende	MALAVIELLE Jean	Boussefol p Rieutort	engagement	Jean MALAVIELLE de Boussefol sachant Pierre MONTALOUX archer en la Prévôté du Gévaudan s'être obligé pour lui envers Robert VELAY maître teinturier de Mende de la somme de 129 livres du contenu d'une obligation portant hypothèque de deux champs, s'oblige à payer audit MONTALOUX à la prochaine fête de la St Jean Baptiste et lui baille en engagement un pré situé à Boussefol.
30	15/01/1692	NOGAREDE Jeanne	Mende	MASSON Jean	Mende	achat	Jean MASSON tailleur d'habits de Mende vend à Jeanne NOGAREDE veuve de feu Antoine BRUN de Mende une chambre qu'a été de feu Delphine GUIBAL et par lui acquise de Dlle Charlotte BOISSONNADE et de Jean Antoine RACHAS son fils conseiller et procureur du roy en la cour du baillage du Gévaudan, situé à Mende pan de Chapnou au dessus d'une boutique de Guillaume AJASSE serrurier moyennant le prix de 350 livres à payer à Jean Antoine RACHAS ledit MASSON lui devant pareille somme.
66	26/02/1692	OUVRIER Jean	Mende	MICHEL Antoine	Mende	quittance	Antoine MICHEL archer en la prévôté du Gévaudan habitant de Mende confesse avoir reçu de Jean OUVRIER de Mende son beau frère 105 livres pour fin et entier paiement du contenu d'une transaction passée devant nous notaire pour ses droits de légitime paternels.
152	26/05/1692	OUVRIER Jean	Mende	MICHEL Jean	Mende	quittance	Jean MICHEL jeune de Mende confesse avoir reçu de Jean OUVRIER de Mende son beau frère 30 livres du terme échu en déduction de la transaction passée entre eux en raison de ses droits de légitime paternels.

163	03/06/1692	OUVRIER Jean	Mende	MILOT Jean	Badaroux	achat	Jean MILOT de Badaroux vend à Jean OUVRIER cordonnier de Mende un champ appelé Puech Aubel pour 170 livres et un autre champ pour 20 livres.
230	14/08/1692	OUVRIER Jean	Mende	TEYSSIER Antoine et COUDERC Louise	Mende	quittance	Antoine TEYSSIER chaudronnier de Mende et Louise COUDERC de Mende mariés confessent avoir reçu de Jean OUVRIER cordonnier de Mende savoir ledit TEYSSIER 177 livres et ladite COUDERC 200 livres
280	14/11/1692	OUVRIER Jean	Mende	GELY Jacques	Mende	quittance	Jacques GELY tailleur d'habits de Mende confesse avoir reçu de Jean OUVRIER cordonnier de Mende 83 livres du contenu de deux obligations.
298	04/12/1692	OUVRIER Jean	Mende	ARNAL Jacques	Badaroux	arrentement	Jean OUVRIER cordonnier de Mende baille par arrentement à Jacques ARNAL de Badaroux un pré pour le temps de 3 années moyennant 27 livres par an.
49	27/01/1692	OUVRIER Jean, cordonnier	Mende	MILOT Jean	Badaroux	achat	Jean MILOT de Badaroux vend à Jean OUVRIER cordonnier de Mende un pré appelé les Combelles situé au terroir de St Martin moyennant la somme de 800 livres. Citée Catherine BOYER femme dudit MILOT.

260	12/10/1692	OUVRIER Pierre	Badaroux	OUVRIER Jacques	Badaroux	donnation à cause de mort	Jacques OUVRIER de Badaroux se voyant dans un état de vieillesse toutefois dans ses bons sens mémoire et entendement considérant que dans ce monde il n'y a rien de plus certain que la mort et plus incertain que l'heure d'icelle et pour les bons et agréable services qu'il a reçus et espère recevoir de Pierre OUVRIER son petit fils et enfant d'Antoine OUVRIER et pour l'amitié qu'il lui porte donne audit Pierre absent ledit Antoine son père pour lui tous et chacuns de ses biens meubles et immeubles présents et à venir consentant qu'après sa mort ledit donataire en prenne possession , et donne et lègue à Antoine OUVRIER son fils outre ce qu'il lui a donné lors de son CM 5 sols et donne et lègue 5 sols à tous ses autres parents ou prétendants à ses biens à se partager. Veut que les honneurs funèbres lui soient faits par son donataire suivant sa qualité et portée de ses biens et la coutume dudit lieu.
108	15/04/1692	OZIER Jean	Le Bruel p Esclanèdes	OZIER Urbain maître bordier	Mende	quittance	Urbain OZIER maître bordier de Mende confesse avoir reçu de Jean OZIER son frère du Bruel 150 livres pour ses droits de légitime et en déduction et à bon compte du contenu au CM dudit Urbain OZIER.
111	17/04/1692	OZIER Urbain	Mende	GIBERT Françoise	Mende	quittance	Françoise GIBERT veuve de feu Claude SERRE habitant Mende confesse avoir reçu d'Urbain OZIER maître bordier de Mende 105 livres pour fin et entier paiement de ce que ledit OZIER se serait obligé par contrat de vente que ladite GIBERT lui avait fait le 14 février de l'année dernière reçu par moi notaire.
185	20/06/1692	OZIOL François	Mende	JOURDAN André	Alteyrac p Chastel Nouvel	vente de fruits et bétail	André JOURDAN ménager d'Alteyrac vend à François OZIOL lieutenant au baillage habitant Mende la quantité de 40 bêtes à laine plus une paire de bœufs aratoires deux vaches ... araires, ...un .. de charettes plus 5 seitiers bled de sa métairie d'Alteyrac et 25 seitiers de bled de ... - François MERCIER son rentier -

112	19/04/1692	OZIOL Guillaume	Badaroux	GIRAL Jean	Mende	quittance	Jean GIRAL bourgeois de Mende confesse avoir reçu de Guillaume OZIOL de Badaroux 80 livres provenant du contenu d'une obligation de 300 livres que Jeanne COGOLUEGNES mère dudit OZIOL lui avait consentie le 10/12/1679 reçue par M° JULIEN notaire.
181	17/06/1692	OZIOL Guillaume	Badaroux	BRAJON Jean	Badaroux	quittance	Jean BRAJON maréchal de Badaroux mari de Marguerite OZIOL confesse avoir reçu de Guillaume OZIOL de Badaroux son beau frère 400 livres en déduction de la constitution faite au CM de ladite Marguerite OZIOL femme dudit BRAJON reçu par M° MERCIER.
156	28/05/1692	OZIOL Pierre	Chanteruejols p Mende	PRIVAT Jean	Chanteruejols p Mende	achat	Jean PRIVAT de Chanteruéjols vend à Pierre OZIOL de Chantéruéjols un champ appelé Loubardel pour 15 livres.
254	24/09/1692	PALMIER Jacques, tisserant	Mende	JULIEN Pierre	Les Bories Hautes p Badaroux	obligation	Pierre JULIEN des Bories Hautes et François MERCIER de Gardès solidairement confessent devoir à Jacques PALMIER tisserant de Mende 140 livres 10 sols contenus dans deux obligations et promettent de payer d'ici à l'an prochain.
6	21/12/1691	PARADIS Jean, marchand	Mende	BOURILLON Jean	Mende	obligation	Jean BOURILLON blancher de Mende confesse devoir à Jean PARADIS marchand de Mende 100 livres pour un prêt.
77	08/03/1692	PASSEBOIS Jean	St Martin p Le Born	DOLSAN Jean	Le Born	quittance	Jean DOLSAN du Born mari d'Agnès PASSEBOIS confesse avoir reçu de Jean PASSEBOIS de St Martin son beau frère 30 livres de la constitution de sa dite femme faite dans son CM.

75	06/03/1692	PAUC François	Badaroux	CRUVEILLER Guillaume	Mende	apprentissage	Guillaume CRUVEILLER maréchal de Mende a pris en apprentissage chez lui François PAUC fils à Pierre de Badaroux pour lui enseigner le métier de maréchal pour le temps de 18 mois commencé le 1er janvier dernier, pendant ce temps il le nourrira et entretiendra de son ordinaire et ledit PAUC sera tenu de lui obéir en qualité d'apprenti sans pourtant qu'il soit tenu de lui payer aucune somme pour ledit apprentissage à quoi ledit CRUVEILLER a renoncé en considération qu'il avait déjà travaillé chez son père.
297	04/12/1692	PAUC Jean	Cénaret p Barjac	LIBOUREL Barthélémy	Les Fons p St Bauzile	quittance	Barthélémy LIBOUREL des Fons mari de Jeanne PAUC confesse avoir reçu de Jean PAUC de Cénaret son beau père 650 livres et autres choses énoncées dans son CM reçu par M° MERCIER notaire de Mende.
147	17/05/1692	PAULET Claude	Mende	DUBOIS Antoine	Villeneuve p Chaudeyrac	compte final	Antoine DUBOIS ménager de Villeneuve p Chaudeyrac confesse devoir à Claude PAULET notaire et Mathieu VEYRUNES marchand de Mende 480 livres des restes du prix de la sous ferme que lesdits PAULET et VEYRUNES lui auraient fait comme fermiers du prieuré et bénéfice de Chaudeyrac et promet de payer à la prochaine fête de la Magdelaine.
191	23/06/1692	PAULET Claude	Mende	MAZOYER Jean Louis	Les Maurels	obligation	Jean Louis MAZOYER natif de Chaudeyrac demeurant rentier aux Maurels confesse devoir à Claude PAULET notaire et Mathieu VEYRUNES marchand de Mende fermiers du prieuré et bénéfice de Chaudeyrac 590 livres descendant des restes d'un prêt de la sous ferme que lesdits fermiers lui ont baillé du disme du bled à la gerbe des herbes des Maurels et de Villeneuve dépendant du prieuré, ledit MAZOYER promet de payer d'ici quinze jours 90 livres et le restant à la prochaine fête de la St Magdelaine.

246	10/09/1692	PAULET Vidal	Allenc	BUISSON Etienne	Allenc	donnation à cause de mort	Etienne BUISSON natif d'Allenc à présent étant au service du roi dans la compagnie de Mr de LACOUR capitaine de la ville d'Uzès, lequel étant sur son départ pour aller du côté de Savoie et considérant qu'il n'y a rien de plus certain que la mort et les bons et agréables services reçus de Vidal PAULET tailleur dudit lieu son frère utérin donne audit PAULET ici présent tous et chacuns de ses biens.
32	17/01/1692	PAYS Jean	Mende	DURAND Pierre	Venède p Brenoux	obligation	Pierre DURAND baille de Venède et Antoine BONHOMME de Lozerette p St Julien du Tournel beau père et beau fils solidairement confessent devoir à Jean PAYS greffier en la cour du baillage du Gévaudan habitant de Mende 95 livres provenant pour partie d'une obligation et le restant d'argent prêté et promettent de payer à la prochaine fête de Pâques.
63	20/02/1692	PAYS Jean	Mende	MOLETTE (de) de MORANGIES Charles	St Alban	quittance	Messire Charles de MOLETTE comte de MORANGIES marquis de St Alban baron de la Garde seigneur du Bois du Mont Labaume Sénéchas Puylaurans et autres places baillif pour le roi du pays du Gévaudan son gouverneur de la ville de Marvejols Chirac et Grèzes habitant dans son château de St Alban informé de certaine acquisition par Mr PAYS Jean greffier au baillage du Gévaudan de prés champs travers sis au terroir de Chazeirolettes approuve et ratifie les contrats de vente déclarant avoir reçu son droit de lods.

119	22/04/1692	PAYS Jean greffier	Mende	BADAROUX Antoine	Langlade p Brenoux	convention	Antoine BADAROUX de Langlade sachant être débiteur envers Jean PAYS greffier en la cour au baillage du Gévaudan de 150 livres pour deux obligations et arrâges de censives et droits de lods et le surplus pour argent prêté, ledit PAYS est en état de le faire saisir faute de paiement, pour éviter les frais Antoine BONHOMME de Lozerette p St Julien du Tournel son beau frère aurait prié ledit PAYS conjointement avec ledit BADAROUX de vouloir leur donner du temps, lequel a accepté , Lesdits BONHOMME et BADAROUX ont promis de payer à la prochaine fête de Notre Dame d'août, ledit BADAROUX baille en engagement à son beau frère une maison située à Langlade et lui cède également 180 livres somme que Pierre DURAND son beau père se trouve obligé envers lui.
272	04/11/1692	PERSEGOL Gabriel	La Malène	LIBOUREL Jacques	(Cayrelles) p La Capelle	précaire	Jacques LIBOUREL de (Cayrelles) p La Capelle confesse devoir à Gabriel PERSEGOL de La Malène 104 livres provenant de vente d'un mulet.
145	17/05/1692	PEYTAVIN Guillaume	Allenc	AMOUROUX Bertrand	Allenc	arrentement	Bertrand AMOUROUX d'Allenc baille par arrentement à Guillaume PEYTAVIN d'Allenc 4 pièces de terres et deux portions d'un pastoral situés au terroir d'Allenc pour 4 années moyennant la quantité de 4 cartalières orge 3 cartalières avoine et 40 sols d'argent payables à la St Michel prochain et pour les autres année 20 cartalières froment, seigle, orge et avoine et 40 sols.
193	05/07/1692	PEYTAVIN Michel	Chadenet	JOURDAN Claude	Crouzet p Chadenet	quittance	Claude JOURDAN du Crouzet mari et maître des biens dotaux d'Anne PEYTAVIN confesse avoir reçu de Michel PEYTAVIN son beau frère 200 livres des droits de légitime paternels de ladite Anne.
19	01/01/92	PIGEYRE Gilbert	Badaroux	OUVRIER Claude	Badaroux	achat	Claude OUVRIER de Badaroux vend à Gilbert PIGEYRE de Badaroux un coin de champ appelé Boisset pour 37 livres.

38	20/01/1692	PIGEYRE Guillaume	Badaroux	COLOMB Pierre	Badaroux	achat	Pierre COLOMB habitant Badaroux vend à Guillaume PIGEYRE de Badaroux la faculté et privilège de faire paître et manger un boeuf dans le patus commun appelé lou Chazal moyennant le prix de 36 livres.
52	29/01/1692	PIGEYRE Guillaume	Badaroux	BRUNEL Jean	Badaroux	Vente de fruits	Jean BRUNEL jeune fils à autre Jean de Badaroux vend à Guillaume PIGEYRE dudit lieu la faculté et privilège de faire paître un bœuf dans les patus communs du lieu appelé Lou Chazal pour le prix de 25 livres.
105	14/04/1692	PIGNOL Agnès	Les Salces p La Rouvière	PAGES Pierre	La Brugère p Rieutort	quittance	Pierre PAGES de la Brugère p Rieutort confesse avoir reçu d'Agnès PIGNOL veuve de Jean HERMET des Salces p La Rouvière et des mains propres de Jean HERMET son cousin germain dudit lieu 7 livres provenant du contenu d'une obligation consentie par ladite PIGNOL audit PAGES le dernier juin de l'année dernière devant moi notaire – mariage passé entre ledit PAGES et Marie HERMET fille de la dite PIGNOL.
157	28/05/1692	PITOT Louis	Mende	RANVIER Pierre	Servières	obligation	Pierre RANVIER de Servières confesse devoir à Louis PITOT de Mende fermier des .. du diocèse de Mende 300 livres d'arrérages et paiera une partie dans 15 jours et le reste à la St Michel prochain.
271	03/11/1692	PLAGNES Guillaume	Mende	BONHOMME André	Vareilles p Lanuéjols	prolongation	Guillaume PLAGNES prêtre et bénéficiaire de la cathédrale de Mende héritier de feu de Marguerite PLAGNES sa (nièce?) veuve de Jean MOURGUES de Varazous p St Etienne du Valdonnez en cette qualité prolonge à André BONHOMME de Vareilles l'aferme que ladite PLAGNES lui aurait passé de sa métairie située à Varazous ayant appartenu au feu Jean MOURGUES de la même manière et conditions apposées au contrat pour 6 années.

35	18/01/1692	PLAIGNES Louis	Mende	TEISSIER Antoine, JOURDAN Michel	St Julien du Tournel	obligation	Antoine TEISSIER et Michel JOURDAN habitant de St Julien du Tournel solidairement en qualité de séquestres des biens de Jeanne PEYTAVIN confessent devoir à Louis PLAIGNES fermier du seigneur de Villeret habitant de Mende la quantité de 5 cartes 4 boisseaux seigle , 2 cartes 6 boisseaux avoine, deux poulettes et ce pour chacune des 7 années que ladite PEYTAVIN sert de censive annuelle audit sr de VilleretLedit PLAIGNES a fait procéder à la saisie des biens de ladite PEYTAVIN desquels lesdits TEISSIER et JOURDAN ont été établis séquestres...ledit TEISSIER aurait été capturé dans les prisons de Mende à l'instance dudit PLAIGNES par contrainte de jugement le condamnant aux dépens... les parties modèrent les dépens à 30 livres
179	15/06/1692	PLAIGNES Pierre et Antoine	Mende	GARREL LAVAL Jacques	Mende	quittance	Jacques GARREL LAVAL bourgeois de Mende confesse être payé et satisfait de Pierre et Antoine PLAIGNES père et fils natif du lieu de Venède demeurant pour rentiers à la métairie de Villeneuve appartenant au seigneur de MONTIALOUX de toutes les affaires qu'ils ont ensemble et des obligations qu'ils pourraient avoir consenti.
170	08/06/1692	PLAN Antoine	Mende	RAMPIER Jean	La Brugère p Rieutort	quittance	Jean RAMPIER dit Creys de la Brugère sachant être débiteur de Messire Pierre BAYSSADE prêtre et chanoine de la cathédrale de Mende de 544 livres pour une obligation, solidairement avec Pierre RAMPIER son frère et Barthélémy BONNAL et que ladite somme soit remise par ledit BAYSSADE à Antoine PLAN notaire de Mende par acte du 1er décembre 1686 par nous notaire, ensuite ledit PLAN aurait fait par saisie procéder d'autorité de la Cour du baillage du Gévaudan sur un pré et obtenu 240 livres , Jean RAMPIER a vendu audit Antoine PLAN notaire ledit pré situé à la Brugère moyennant la somme de 300 livres.

177	14/06/1692	PLO Giral	La Rouvière	FABRE Noël	Les Combes p Le Born	quittance	Noël FABRE demeurant pour fermier à la métairie de Sr Charles CHEVALIER des Combes et Giral PLO de la Rouvière fermier au Sr BONICEL bourgeois de Mende se sont entre quittés respectivement l'un l'autre de toutes les affaires qu'ils auraient eu pour raison de la répétition de 100 livres que ledit Noël aurait baillé audit Giral et autres choses pour Jeanne FABRE sa fille épouse dudit Giral PLO.
194	05/07/1692	PONS François	Les Salces p La Rouvière	VERNEDE Antoine	Gourgons p Allenc	obligation	Antoine VERNEDE de Gourgons confesse devoir à François PONS marchand des Salces 63 livres d'arréages de l'arrentement d'une métairie ayant appartenu à Jean REYNOUARD et promet de payer à la prochaine fête de la St Michel.
215	27/07/1692	PONS François	Les Salces p La Rouvière	MOUTON Pierre et Jacques COMTE	Mende	sous afferme	Pierre MOUTON et Jacques COMTE tisserands de Mende sous afferment à François PONS des Salces et Jean HEBRARD marchand de Pelouse beaux frères l'entière disme du lieu de la Rouvière pour l'année courante moyennant 75 seitiers blé.
142	13/05/1692	PONS Françoise	Mende	GISQUET Catherine	Ste Enimie	quittance	Catherine GISQUET veuve et héritière par bénéfice d'inventaire de Raymond ANDRE hôte de Ste Enimie confesse être payée et satisfaite de Françoise PONS veuve et héritière sous bénéfice d'inventaire de Jean MALGOIRES habitant de Mende pour raison de la rente depuis l'année 1673 jusqu'à présent du prix d'une maison située à la présente ville qu'elle tenait dudit feu MALGOIRES son mari et la quitte de toutes charges foncières comme aussi de tous les meubles mentionnés au contrat et quitte ladite PONS.
259	29/09/1692	PONS Marguerite	Mende	DAUDE Jean	Rabeyrals p Altier	obligation	Jean DAUDE muletier de Rebeyriou p Altier confesse devoir à Marguerite PONS femme de Pierre MERCIER de Mende absente ledit MERCIER son mari présent pour elle 36 livres pour vente d'un cheval.

16	30/12/1691	PONS Pierre	Les Salces p Pelouse	BOYER Charles	Les Salces p La Rouvière	chargement	Charles BOYER des Salces en conséquence du contrat d'affermé passé avec Pierre PONS des Salces d'une métairie confesse avoir reçu de Pierre PONS une paire de bœufs, une vache, 10 brebis de port, 10 moutons, 25 agneaux.
268	03/11/1692	PONS Pierre	Malassagnes p Rieutort	PONS Jean	Malassagnes p Rieutort	obligation	Jean PONS de Malassagnes confesse devoir à Pierre PONS de Malassagnes 100 livres pour aimable prêt.
285	20/11/1692	PORTALIER Jacques	Mende	VINCENS Antoine	Mende	cession et transport	Antoine VINCENS prêtre et Mathieu VINCENS bénéficiaire de la cathédrale de Mende, Pierre et Claude VINCENS tous frères habitant Mende enfants et succédants aux biens de feu Delphine MALAVAL leur mère cèdent à Ignace PORTALIER mari de Françoise MALAVAL habitant Mende tous les droits de supplément de légitime de leur feu mère sur les biens de Pierre MALAVAL, la présente rémission est faite pour 300 livres que ledit PORTALIER compte présentement. Les srs VINCENS baillent à Jean CONSTAND procureur de Mende 200 livres pour les dépens exposés par lui pour le procès, ledit CONSTAND les quitte et promet de rendre et remettre entre les mains dudit PORTALIER tous les actes du procès à sa première réquisition. Ledit PORTALIER en sa qualité de mari de Françoise MALAVAL déclare avoir reçu pour l'employer en partie au paiement de Dlle Marie DOLADILLE femme séparée de biens de Sr Robert DANGLES de Mende présent et acceptant sa tante, la somme de 100 livres en déduction du légat fait à sa dite femme par Claude ST BAUZILE son ayeule dans son testament. Ledit PORTALIER quitte ladite DOLADILLE et reconnaît la somme de 100 livres au profit de sa femme.

77	09/03/1692	PRIVAT Etienne	Le Masp St Gervais de Mende	TICHIT Jeanne	Chastel Nouvel	transaction	Etienne PRIVAT du Mas mari et maître des biens dotaux de Agnès JASSIN icelle héritière de Catherine JASSIN sa sœur d'une part et Jeanne TICHIT veuve et tenancière des biens de feu Joseph JASSIN du Chastel Nouvel . Ledit PRIVAT disait que feu Antoine JASSIN père de ladite Agnès dans son dernier testament aurait légué 36 livres à Agnès et la même somme à Catherine JASSIN sa sœur de laquelle elle est héritière et prétendait faire ...par ladite TICHIT tenancière des biens de feu Joseph JASSIN icelui héritier de feu Antoine son père. Ladite TICHIT voulait demander compensation de 48 livres dus à Etienne JASSIN son fils par ladite Agnès JASSIN pour un légat fait par Catherine JASSIN. Pour éviter les frais d'un procès, passent une transaction, les prétentions sont réduites à la somme de 100 livres de laquelle sera déduite les 48 livres du légat fait par feu Catherine JASSIN à Etienne JASSIN. Pour le surplus Jeanne TICHIT promet de payer audit PRIVAT 50 livres pour partie à la fête de Pâques prochain et le restant à la St Michel prochain. Cité François TICHIT frère de Jeanne du Chastel Nouvel, caution pour les 50 livres.
265	29/10/1692	PRIVAT Jean	Chanteruejols p Mende	CRUVEILLER Gilbert et Guillaume	Mende	obligation	Gilbert et Guillaume CRUVEILLER de Mende frères et Pierre BONICEL de Mende solidairement confessent devoir à Jean PRIVAT natif de Chantéruejols à présent habitant Ma..oublet diocèse de Nimes 100 livres provenant de vente de moutons.
154	28/05/1692	PRIVAT Marie	Mende	OZIOL Etienne	Mende	arrentement	Maie PRIVAT de Chantéruejols native dudit lieu habitant de Mende arrente à Etienne OZIOL jeune et Jean BOURILLON toutes les terres qu'elle a à Chanteruéjols pour le temps de 6 années moyennant la quantité chaque année de deux ceitiers bled.
21	03/01/1692	RANDIER Privat	Badaroux	REYNOUARD Jean	Badaroux	obligation	Jean REYNOUARD jeune fils de feu François de Badaroux confesse devoir à Privat RANDIER de Badaroux 60 livres pour aimable prêt.

110	15/04/1692	RANDIER Privat	Badaroux	OUVRIER Jean, cordonnier	Mende	achat	Jean OUVRIER cordonnier de Mende vend à Privat RANDIER de Badaroux un pré sis au terroir de Badaroux pour la somme de 385 livres.
138	10/05/1692	RANDIER Privat	Badaroux	OUVRIER Jean, cordonnier	Mende	quittance	Jean OUVRIER cordonnier de Mende confesse avoir reçu de Privat RANDIER de Badaroux 100 livres pour le terme échu d'un contrat de vente d'un pré reçu par moi notaire.
226	10/08/1692	RANDIER Privat	Badaroux	OUVRIER Jean, cordonnier	Mende	quittance	Jean OUVRIER cordonnier de Mende confesse avoir reçu de Privat RANDIER de Badaroux 85 livres pour fin et entier paiement du contenu d'un contrat de vente.
143	15/05/1692	RASCALON Claude	La Grange Pp Lachamp	BORREL(de) Gilbert Charles	La Grange p Lachamp	quittance	Noble Gilbert Charles de BORREL de Chanoulhet seigneur et baron de la Grange demeurant en son château de la Grange confesse avoir reçu de Claude RASCALON son rentier de la métairie de la Grange la quantité de 15 ceitiers bled seigle pour son arrentement.
276	04/11/1692	RASCALON Claude	La Grange	BORREL (de) Gilbert Charles	La Grange p Lachamp	quittance	Gilbert Charles de BORREL seigneur et baron de La Grange Servières et autres lieux habitant en son château de la Grange confesse avoir reçu de Claude RASCALON son rentier de la métairie de la Grange 50 livres pour le paiement des foins.
126	29/04/1692	RAYMOND François, tisserant	Mende	GERBAIL Hélie	Mende	quittance	Hélie GERBAIL prêtre et bénéficiaire de la cathédrale de Mende confesse avoir reçu de François RAYMOND tisserant de Mende 50 livres du contenu d'un contrat de vente d'une maison.
26	09/01/1692	RAYMOND Pierre	Le Born	MASSON Pierre	Le Born	quittance	Pierre MASSON du Born mari et maître des biens dotaux de Jeanne RAYMOND confesse avoir reçu de Pierre RAYMOND dudit lieu son beau père 50 livres d'acompte de la constitution faite à la dite Jeanne lors de leur CM reçu par M° BODET.

161	01/06/1692	RAYMOND Pierre	Le Born	REBOUL Jean	Badaroux	quittance	Jean REBOUL fils à Guillaume vieux de Badaroux mari de feu Agnès RAYMOND et père et légitime administrateur des biens d'Antoinette REBOUL en cette qualité confesse avoir reçu de Pierre RAYMOND du Born son beau père 100 livres en déduction de la constitution faite à ladite feu Agnès RAYMOND lors de son CM reçu par M° ROUVIERE.
76	08/03/1692	RAYNAL Jean	St Etienne du Valdonnez	RAYNAL Vidal	St Etienne du Valdonnez	quittance	Vidal RAYNAL de st Etienne confesse avoir reçu de Jean RAYNAL son frère dudit lieu 80 livres pour deux termes échus à la St Michel dernier du contenu d'une obligation que ledit Jean RAYNAL lui avait consentie devant nous notaire.
133	03/05/1692	RAYNAL Jean	Varazoux p St Etienne du Valdonnez	DIET Antoine	Les Sagnes p St Julien du Tournel	quittance	Antoine DIET des Sanhes confesse avoir reçu de Jean RAYNAL de Varazoux 120 livres pour fin et entier paiement de la constitution faite dans le CM passé entre ledit DIET et Jeann RAYNAL le 25/12/1673 reçu par M° GAUZY de Bagnols et le quitte sans préjudice pour raison de supplément de la légitime de la dite feu Jeanne RAYNAL sa femme.
184	20/06/1692	RAYNAL Jean	Mende	RENOUARD Claude	Mende	quittance	Claude REYNOUARD de Mende faisant tant pour lui que pour Vidal BALMELLES confesse avoir reçu de Jean RAYNAL de Mende la quantité de 7 seitiers froment contenus dans une obligation que ledit RAYNAL lui avait consentie.
34	18/01/1692	REBOUL Gabrielle	Mende	REBOUL Pierre	Altier	émancipation	Gabrielle REBOUL native d'Altier demeurant à présent à Mende représente à Pierre REBOUL d'Altier son père qu'elle reste à Mende depuis longtemps en servant ses maîtres et reste sous la puissance paternelle et le prie de l'émanciper afin qu'elle puisse vendre et disposer des biens qu'elle peut avoir gagné de son travail et faire toutes sortes d'actes que peuvent faire les personnes libres ce que ledit REBOUL accepte.
34	18/01/1692	REBOUL Gabrielle	Mende	REBOUL Pierre	Altier	obligation	Pierre REBOUL d'Altier confesse devoir à Gabrielle REBOUL sa fille demeurant à Mende 87 livres pour l'achat de deux vaches et de 10 brebis de port que sa dite fille à payé et pour aimable prêt qu'elle lui a fait.

33	17/01/1692	REBOUL Jean	Badaroux	REYNOUARD Claude	Mende	quittance	Claude REYNOUARD de Mende confesse avoir reçu de Jean REBOUL couvreur de Badaroux fils à autre Jean REBOUL 126 livres du contenu de 3 obligations .
89	22/03/1692	REBOUL Jean	Badaroux	REBOUL Jean	Badaroux	obligation	Jean REBOUL vieux couvreur de Badaroux confesse devoir à autre Jean REBOUL son fils émancipé de Badaroux 200 livres pour aimable prêt, baille en engagement à son fils toute sa part et portion des biens qu'il se serait réservé dans le CM portant donation qu'il a fait en faveur de feu Hélie REBOUL son autre fils .
148	17/05/1692	REBOUL Jean	Badaroux	BARET Marie	Badaroux	arrentement	Marie BARET femme de Jean REBOUL couvreur de Badaroux laquelle sachant lors du CM de Hélie REBOUL son fils lui avoir fait donation de la moitié de ses biens sous la réserve de l'usufruit pendant sa vie et que celui-ci serait décédé laissant à elle et à Jean REBOUL son mari un enfant et que depuis son mari a été malade et obligé d'aller à l'hôpital de la ville de Mende, en raison des biens lui appartenant en propre arrente à Jean REBOUL son fils dudit lieu toutes les pièces champs prés maison jardin patures terres cultes et incultes pour le temps de 6 années moyennant la quantité de 3 ceitiers bled seigle et 20 sols argent par an.
161	01/06/1692	REBOUL Jean	Badaroux	RANDIER Privat	Badaroux	quittance	Privat RANDIER de Badaroux confesse avoir reçu de Jean REBOUL de Badaroux fils à Guillaume 29 livres provenant du contenu d'un contrat de vente passé entre eux devant M° ROUVIERE.
270	03/11/1692	RENOUARD André	Vitrolles p Lanuéjols	BRAJON Jacques	Vitrolles P Lanuéjols	achat	Jacques BRAJON de Vitrolles vend à André RENOUARD dudit lieu son beau frère un champ pour 27 livres.

22	03/01/1692	RENOUARD Antoine	Badaroux	REYNOUARD Jean	Badaroux	bail en paiement	Antoine RENOUARD de Badaroux se trouvant débiteur envers Jean RENOUARD dudit lieu son frère de 274 livres pour les droits de nature et légitime paternels et maternels baille à son frère en paiement de la somme de 147 livres un pré et champ , lui donne 60 livres reçus ce jour de Privat RANDIER, s'oblige à payer 3 livres par an à son frère Jean .
132	03/05/1692	RENOUARD Antoine	Badaroux	OZIOL Guillaume	Badaroux	achat	Guillaume OZIOL de Badaroux vend à Antoine REYNOUARD de Badaroux un champ situé au terroir de Badaroux pour 49 livres.
175	14/06/1692	RENOUARD Antoine	Badaroux	SIRVEN André	Sirvens p Mende	transaction	André SIRVEN de Sirvens fils et donataire de Louise GIRAL d'une part et Antoine RENOUARD de Badaroux mari de feu Antoinette SIRVEN père et légitime administrateur des biens de ses enfants d'autre part, renoncent au procès devant les Officiers ordinaires du Chapitre cathédral de Mende et ont convenu que les sommes dues par ledit SIRVEN audit RENOUARD demeurent réglées à la somme de 223 livres 15 sols un denier, pour la constitution de feu Louise GIRAL attendu la répudiation faite par ledit RENOUARD au légat fait par icelle à ses enfants par contrat de donation du 9/12/1688 devant nous notaire et pour l'augment gagné par icelle par le décès de Jean SIRVEN son mari. A été présent Claude RENOUARD habitant de Mende lequel confesse avoir reçu de Antoine RENOUARD son frère 223 livres 156 sols un denier en laquelle somme son frère lui est débiteur par obligations dont une en faveur de Catherine RICHARD et pour argent prêté. Les enfants de Antoine RENOUARD se sont entre quittés de toutes les demandes qu'ils pourraient se faire les uns aux autres, sauf la réseve audit RENOUARD la somme de 30 livres par Marie SIRVEN à ladite Antoinette SIRVEN sa femme pour ...

80	09/03/1692	RENOUARD Claude	Mende	PEPIN Etienne	Chastel Nouvel	transaction	Claude REYNOUARD de Mende et Etienne PEPIN du Chastel Nouvel en procès devant les Officiers Ordinaires du chapitre de Mende : 110 livres que ledit PEPIN devrait audit REYNOUARD et 190 livres 14 sols que ledit PEPIN se serait obligé envers ledit REYNOUARD pareille somme qu'il prétendait lui être due par Antoine REYNOUARD de Badaroux son beau frère. Pour éviter des frais de procès les parties passent une transaction. Ledit PEPIN baille en engagement pour 390 livres audit REYNOUARD une maison haut et bas dont il jouit à Mende.
153	26/05/1692	RENOUARD Jean et Jacques	Badaroux	RENOUARD Pierre	Badaroux	échange	Jacques et Jean RENOUARD père et fils de Badaroux d'une part et Pierre RENOUARD de Badaroux ont fait échange de terres.
206	20/07/1692	RENOUARD Jean et Jacques	Badaroux	TABUSSE Jeanne	Badaroux	échange	Jean et Jacques RENOUARD père et fils de Badaroux et Jeanne TABUSSE veuve d'Etienne PLAN de Badaroux échangent de champs.
123	26/04/1692	RETS (de) de BRESSOLLES Hyacinthe	Mende	DOARRE (de) Jean	Mende	cession et transport	Jean de DOARRE seigneur de Laltaret habitant de Mende cède remet et transporte à noble Hyacinthe de RETS de BRESSOLLES seigneur du Villeret son beau fils 2214 livres 2 sols 11 deniers à lui dus par noble Philibert de LESCURE seigneur de St Denis, laquelle cession le sr de Laltaret a faite en paiement de partie des sommes qu'il s'est obligé envers le sr de Villeret par son CM avec dame Marguerite de DOARRE de Laltaret épouse dudit seigneur de Villeret.
279	10/11/1692	REYNOUARD Claude	Mende	COL... Pierre	Badaroux	obligation	Pierre COL.. de Badaroux confesse devoir à Claude REYNOUARD de Badaroux 66 livres pour un prêt.

197	06/07/1692	RICHARD Etienne	Allenc	BERBON Jean Pierre	Finols p Lanuéjols	convention	Etienne RICHARD d'Allenc et Jean Pierre BERBON de Finiols beaux frères sur le point d'entrer en procès pour raison de droits de légitime que ledit BERBON devrait audit RICHARD comme tenancier des biens des biens ayant appartenu à feu Michel BERBON et Jeanne VEYRUNES ses père et mère, renoncent au procès et modèrent la somme à laquelle ledit BERBON pourrait prétendre sur les biens de son feu père à 200 livres en déduction de laquelle ledit RICHARD a payé audit BERBON 50 livres et paiera le restant à la prochaine fête de la St Jean Baptiste. Pts Jean ARMAND et Louis BOURRIER de Mende.
247	14/09/1692	RICHARD Jean	Chadenet	DAUDE Jean	Mende	quittance	Jean DAUDE docteur et avocat de Mende fils et héritier de feu Pierre DAUDE vivant bourgeois de Mende confesse avoir reçu de Jean RICHARD fils à feu Michel de Chadenet 375 livres provenant d'une obligation que ledit feu Michel aurait consentie en faveur dudit feu Pierre DAUDE.
216	29/07/1692	RIMBAL Antoine	Le Mazel p Vabres	VILLAR André	Mende	quittance	Frère André VILLAR novice au couvent des RP Mineurs de Mende confesse avoir reçu d'Antoine RIMBAL du Mazel p Vabres 75 livres en déduction du contenu d'une transaction passée entre eux.
286	20/11/1692	RIMBAL Claude Antoine	Le Mazel Fezendier p Veyres	BONNAVENTURE	Mende	quittance	Le révérend père BONNAVENTURE gardien au couvent des RP Mineurs de Mende confesse avoir reçu de Claude Antoine RIMBAL du Mazel Fezendier p Veyres 100 livres provenant du contenu du testament fait par Sr André VILLAR pour les novices.

87	22/03/1692	ROCHERY Antoine, prêtre	Langogne	PAULET Claude et VEYRUNES Mathieu	Mende	convention	Antoine ROCHERY prêtre de Langogne d'une part et Claude PAULET et Mathieu VEYRUNES marchands de Mende fermiers du prieuré de Chaudeyrac d'autre part, sachant ledit VEYRUNES avoir arrenté à au Sr François ROCHER bourgeois de Langogne frère du sus dit la dime des bleds à la gerbe de Fouzilhac, Fouzilhet et Chaudeyragnet dépendant du prieuré pour 4 années, le sr ROCHERY avait joui de l'effet de sous ferme pendant 2 ans- problème relatif au paiement de la dime-
106	14/04/1692	RODIER Antoine	Les Combes p Le Born	RODIER Marguerite	Mende	donnation entre vifs	Marguerite RODIER native des Combes p Le Born demeurant à Mende considérant les bons et agréables services reçus de Antoine RODIER son neveu des Combes, par donation entre vifs donne audit RODIER les pièces qu'elle a au terroir des Combes sous la réserve de 10 cartes seigle chaque année pendant sa vie que ledit RODIER sera tenu delui payer chaque fête de la St Michel.
53	01/02/1692	ROUCARD Jean	Badaroux	REYNOUARD Pierre	Badaroux	engagement	Pierre REYNOUARD de Badaroux baille en engagement à Jean ROUCARD de Badaroux son beau frère un pré sis au terroir dudit lieu pour 5 années moyennant la somme de 150 livres.
236	24/08/1692	ROUSSEL Jean	St Bauzile	CAYROCHE Guillaume	Mende	arrentement	Guillaume CAYROCHE mari et maître des biens dotaux de Antoinette BLACHAS de Mende baille par titre d'arrentement à Jean ROUSSEL de st Bauzile un champ qu'il a situé au terroir dudit lieu appelé Champ de Boudet planté de noyers pour le temps de 9 années moyennant la quantité de 7 cartes blé par an. Ledit ROUSSEL s'oblige à porter audit CAYROCHE 4 charretées du bois des noyers

142	12/05/1692	ROUSSET Charles	Mende	MALZAC Jean	Chamberbou x p Ste Enemie	quittance	Jean MALZAC natif de Chamberboux mari et maître des biens dotaux de Jeanne BELARD à présent rentier au domaine de l'Archette p Balsièges confesse avoir reçu de Charles ROUSSET de Mende mari et maître des biens dotaux de Claude BELARD 158 livres et 3 robes une couverte une paire de linceuls et une paillasse pour fin et entier paiement de la constitution faite à ladite Jeanne BELARD sa femme lors de son CM pour les biens maternels et subroge ledit ROUSSET ... sur les biens de Catherine BLANC qui avait fait la constitution.
112	18/04/1692	SABATIER Antoine, prêtre	Mende	ESTEVENON Catherine	Mende	quittance	Catherine ESTEVENON de Mende fille émancipée de Jean ESTEVENON confesse avoir reçu de Antoine SABATIER prêtre et bénéficiaire de la cathédrale de Mende 100 livres provenant du contenu d'une transaction passée entre eux le 26/01/1691 devant moi notaire.
227	11/08/1692	SADOUL Jacques	Le Fort proche St Hyppolite	MARRON Etienne	Le Born	convention	Jacques SADOUL natif du Born habitant au lieu du Fort proche St Hyppolite diocèse de Nimes âgé de 25 ans et Etienne MARRON du Born son beau frère sur le point d'entrer en procès pour raison des droits de légitime paternels attendu que Jean SADOUL son père est décédé sans tester ayant laissé 4 enfants, ledit MARRON en qualité de mari de Marguerite SADOUL prétendait être relaxé de la demande attendu que Jean et autre Jean SADOUL frères dudit Jacques auraient resté longtemps dans le pays bas et auraient profité de sommes considérables, lesquels étant décédés, ledit Jacques s'est emparé des biens délaissés et prétendait ne rien lui devoir des droits de succession desdits Jean , lesdits Jacques SADOUL et Etienne MARRON conviennent d'un accord, ledit MARRON sera tenu de payer audit SADOUL son beau frère 13 livres.

141	12/05/1692	SAINT GERMAIN (de) Nicolas Anné	Mende	BOULET Jacques	Mende	quittance	Jacques BOULET bourgeois de Mende confesse avoir reçu de Nicolas Anné de SAINT GERMAIN écuyer de Monseigneur de Mende et premier consul de la ville 241 livres 10 sols provenant du contenu d'une transaction passée entre eux devant nous notaire le 7 juin dernier pour le terme échu . Catherine MIRMAND épouse de Jacques BOULET.
150	24/05/1692	SAINT JEAN Anne	La Rouvière	JULIEN Joseph	Mende	quittance	Joseph JULIEN hôte de Mende confesse avoir reçu de Anne SAINT JEAN de la Rouvière veuve de Pierre GELY 20 livres provenant du contenu en l'acte de rémission que Michel GELY lui aurait fait de pareille somme en déduction de ses droits de légitime.
213	27/07/1692	SAINT PIERRE Tristan	Ispagnac	SAINT PIERRE François	Ispagnac	quittance	François SAINT PIERRE gastier natif d'Ispagnac confesse avoir reçu de Tristan SAINT PIERRE son frère 100 livres pour partie de ses droits de légitime paternels et maternels.
241	31/08/1692	SALENC François	Changefèges p Balsièges	FEVRIER Jean	Montpellier	quittance	Jean FEVRIER prêtre et chanoine de St Marcel de la ville de Montpellier confesse avoir reçu de François SALENC de Changefèges 50 livres provenant de tout ce qu'il a fourni et avancé pour Jean ROUCH dit Martin de Montpellier apprenti chez un maître tailleur, nourriture entretien habits et consent que ledit SALENC se fasse rembourser de ladite somme sur les biens dudit ROUCH comme bon lui semblera. SALENC parâtre dudit ROUCH.
279	09/11/1692	SALENC François	Changefèges p Balsièges	SIRVEN Pierre	Donnepau p Arzenc	obligation	Pierre SIRVEN de Donnepau confesse devoir à François SALENC de Changefèges 59 livres provenant de la vente d'une paire de bœufs.
86	20/03/1692	SALTEL Etienne et Pierre	Cénaret p Barjac	BRUN Antoine	Mende	quittance	Antoine BRUN natif de Cénaret p Barjac demeurant à présent à Mende confesse avoir reçu d'Etienne et Pierre SALTEL père et fils de Cénaret livres provenant du paiement de droits de légitime maternels et le restant des biens de son feu père (Isabeau COSTE sa mère).

12	29/12/1691	SARANEY Jean		BARET Jean, TRAZIC Etienne ...	Pelouse	procuration	Jean BARET d'Aygas, Etienne TRAZIC, Gabriel MOURGUE, Jacques MOURET, Vidal GRANIER de Pelouse séquestres établis à l'instance de Sylvestre BUISSON prévôt de l'église cathédrale de Mende des fruits des biens de feu Guillaume BUISSON seigneur du Villeret des droits seigneuriaux qu'il aurait pu prendre à Pelouse, constituent leur procureur spécial mre Jean SARANEY.
184	19/06/1692	SAUVAGE (de) Jeanne	Mende	PEPIN Pierre	Coulagnet p St Gervais de Mende	arrentement	Jeanne de SAUVAGE de la BRAGERESSE fille et donataire du seigneur de la BRAGERESSE habitant Mende arrente à Pierre PEPIN fils à autre Pierre de Coulagnet deux sesterées de terres de friches au terroir de la Boulène pour le temps de 6 années moyennant 48 livres par an.
283	19/11/1692	SAUVAGE (de) Jeanne	Mende	BONNET Joseph		quittance	M ^e Joseph BONNET procureur en la cour ... comme subrogé à l'hérédité par bénéfice d'inventaire de Dlle Jeanne de PETIT confesse avoir reçu de Jeanne de SAUVAGE veuve et héritière par bénéfice d'inventaire de feu sr Pierre COLOMB vivant bourgeois de Mende 147 livres 9 sols 4 deniers- citée Marie de ROUSSEL .
83	16/03/1692	SEGUIN Jean	Mende	MALAVIELLE Jean	Boussefol p Rieutort	obligation	Jean MALAVIELLE de Boussefol et Jean BLANQUET de la Roche beaux frères solidairement confessent devoir à Jean SEGUIN maître maréchal de Mende 40 livres provenant des restes du contenu de diverses obligations que ledit MALAVIELLE lui aurait consenties et baillent en engagement un pré sis au terroir de Boussefol.
64	22/02/1692	SEGUIN Jean, maréchal	Mende	MERCIER François	Gardès p Mende	obligation	François MERCIER de Gardès confesse devoir à Jean SEGUIN maréchal de Mende 100 livres pour aimable prêt et promet de payer la moitié aujourd'hui et l'autre moitié à la St Michel prochaine.

173	12/06/1692	SEGUIN Pierre	Lanuéjols	MARTIN Jean,BUISSON Pierre	Lanuéjols	procuration	Jean MARTIN bourgeois, Pierre BUISSON de Lanuéjols, Pierre SEGUIN consul, Pierre VITROLLES de Vitrolles, Jacques BROS du Viala, André BROS du Masseguin et Claude BERAL de Lanuéjols, faisant pour eux comme pour les autres habitants de Lanuéjols, sachant avoir baillé et fourni aux dragons passés par la ville de Florac 75 quintaux de foin , donnent pouvoir à Pierre SEGUIN consul de prendre et exiger des mains de Mr le syndic du diocèse le prix des 75 quintaux de foin et pouvoir de faire toutes quittances pour la paroisse.
168	08/06/1692	SIRVEN Agnès et Pierre BARBUT	Badaroux	MOLINIER Jacques	St Martin p Le Born	quittance	Jacques MOLINIER, Pierre VEYRUNES, André BONNAL et Jacques PASCAL tous de St Martin confessent devoir à Agnès SIRVEN veuve de Pierre ALDEBERT de St Martin et Pierre BARBUT de Badaroux beau frère et belle sœur 50 livres pour la taille.
122	26/04/1692	SIRVEN André	Sirvens p Mende	BARBUT François	St Martin p Le Born	arrentement	André SIRVEN de Sirvens tuteur et administrateur des personnes et biens de Louise ALDEBERT de St Martin baille par arrentement à François BARBUT dudit lieu la portion d'une métairie qu'il jouit en sa qualité de tuteur consistant en prés champs maison terres cultes et incultes sous la réserve de l'habitation de Jean ALDEBERT, Agnès SIRVEN et ladite pupille et ce pour la présente année d'aujourd'hui à la St Michel prochain pour la somme de 40 livres.
161	02/06/1692	SIRVEN André	Sirvens p Mende	SIRVEN Agnès	St Martin p Le Born	quittance	Agnès SIRVEN veuve de Pierre ALDEBERT de St Martin confesse avoir reçu de André SIRVEN de Sirvens son frère la somme de 50 livres en déduction de ses droits de légitime maternels que ledit frère lui a été donné lors de son CM par sa feue mère.

206	20/07/1692	SIRVEN André	Sirvens p Mende	RENOUARD Antoine	Badaroux	quittance	Antoine REYNOUARD de Badaroux sachant que par transaction passée avec André SIRVEN de Sirvens son beau frère du 14 juin dernier s'être réservé la somme de 30 livres léguée par Marie SIRVEN dans son testament à Antoinette SIRVEN sa femme, pour raison de quoi ledit SIRVEN serait tenu d'apporter quittance et justifier du paiement d'icelle dans un mois à compter de la transaction et que ledit SIRVEN n'a pu le faire, ledit RENOUARD confesse avoir reçu présentement dudit SIRVEN la somme de 30 livres.
223	05/08/1692	SIRVEN André	Sirvens p Mende	BARBUT Pierre	Badaroux	quittance	Pierre BARBUT de Badaroux confesse avoir reçu de André SIRVEN de Sirvens son beau frère héritier de ses père et mère 50 livres pour droit d'augment appartenant à sa feuë femme Jeanne SIRVEN et à ses enfants par le décès de feu Jean SIRVEN.
224	08/08/1692	SIRVEN André	Sirvens p Mende	SIRVEN Agnès	St Martin p Le Born	quittance	Agnès SIRVEN veuve de Pierre ALDEBERT de St Martin confesse avoir reçu de André SIRVEN de Sirvens 50 livres que ledit SIRVEN son frère lui aurait baillé lors du contrat d'arrentement de la métairie de feu ALDEBERT son mari.
152	26/05/1692	SIRVEN Antoine	Badaroux	RENOUARD Jacques	Badaroux	achat	Jacques et Jean RENOUARD père et fils de Badaroux vendent à Antoine SIRVEN de Badaroux un champ appelé Puech Aubel pour la somme de 40 livres.
97	26/03/1692	SIRVEN Antoine	Badaroux	OZIOL Guillaume	Badaroux	achat	Guillaume OZIOL de Badaroux vend à Antoine SIRVEN de Badaroux un champ pour 25 livres.

149	24/05/1692	SIRVEN Antoine	Badaroux	SIRVEN Pierre	Nojaret p Badaroux	quittance	Pierre SIRVEN de Nojaret p Badaroux fils et héritier de Louis SIRVEN et tenancier des biens de Jeanne GIRAL d'une part , Antoine SIRVEN de Badaroux héritier de Jeanne SIRVEN sa tante d'autre part, se sont entre quittés,savoir ledit Pierre SIRVEN des légats faits tant à lui qu'à son père par ladite feu SIRVEN dans son dernier testament reçu par M° GAY notaire , ledit Antoine SIRVEN de tous ses droits de légitime qui lui sont dus par ledit Pierre son frère comme héritier et tenancier sus dit, tant paternels que maternels ou autres droits, avec promesse respective de ne se faire aucune demande les uns aux autres. De même Jean Pierre SIRVEN de Nojaret confesse avoir reçu d'Antoine SIRVEN son frère héritier de ladite SIRVEN sa tante 80 livres du légat fait par elle dans son testament.
262	14/10/1692	SOLIGNAC Guillaume	Mende	GERBAIL Hélie	Mende	cession et transport	Helie GERBAIL prêtre et bénéficiaire de la cathédrale de Mende sachant être débiteur de Guillaume SOLIGNAC de Mende de 50 livres cède et transporte audit SOLIGNAC 50 livres à prendre et se faire payer à François RAYMOND de Mende de la somme qu'il lui doit pour la vente d'une maison.
56	05/02/1692	TEISSIER Antoine	Le Mont p Ste Hélène	TOURIERE Pierre	Mende	quittance	Pierre TOURIERE de Mende mari et maître des biens dotaux de Marie GAZAIS confesse avoir reçu de Antoine TEISSIER du Mont p Ste Hélène mari de Françoise GAZAIS et icelle héritière de feu Jean GAZAIS et Françoise BROS 31 livres 15 sols pour le légat fait à Marie GAZAIS par Jeanne GAZAIS sa tante dans son testament et le restant de la constitution faite à ladite Marie GAZAIS dans son CM reçu par M° ROUVIERE.
272	03/11/1692	THERON ? Pierre		AUZILLON Jean	Méjantel p Barjac	achat	Jean AUZILLON fils à feu Guillaume de Méjantel vend à Pierre(THERON ?)un champ pour la somme de 20 livres

212	27/07/1692	THEROND Pierre	Mende	PRADEILLES Jean	Mende	quittance	Jean PRADELHES de Mende confesse avoir reçu de Pierre THEROND de Mende 30 livres pour paiement échu du contenu au contrat de vente passé entre les parties devant nous notaire.
269	03/11/1692	THOME Jacques	Pruneyrolles p St Etienne du Valdonnez	GAUBIER Pierre	Bramonas p Barjac	quittance	Pierre GAUBIER mari et maître des biens dotaux de Jeanne THOME de Bramonas confesse avoir reçu de Jacques THOME de Pruneyrolles son beau frère 20 livres en déduction de la constitution faite à ladite THOME dans son CM reçu par M° MALAFOSSE notaire de Chanac.
13	29/12/1691	THOME Jean	St Etienne du Valdonnez	THOME Antoinette	Mende	quittance	Antoinette THOME native de St Eienne demeurant à Mende confesse avoir reçu de Jean THOME de St Etienne son frère 24 livres pour ses droits de légitime maternels .
125	28/04/1692	TICHIT Julien	Coulagnes Hautes p Rieutort	MALAVIELLE Antoine	Le Monteil p Rieutort	quittance	Antoine MALAVIELLE du Monteil confesse avoir reçu de Julien TICHIT de Coulagnes Hautes 94 livres 10 sols du contenu d'une obligation consentie par ledit TICHIT.
196	06/07/1692	TONDUT Guillaume	Le Born	VALAT Etienne	Chanteruejols p Mende	quittance	Etienne VALAT de Chanteruéjols mari d'Isabeau TONDUT confesse avoir reçu de Guillaume TONDUT du Born son beau frère 100 livres du terme échu de la constitution faite à la dite Isabeau TONDUT dans son CM.
147	17/05/1692	TREMOULET Pierre	Pelouse	TOULOUSE Jean	Pelouse	bail en paiement	Jean TOULOUSE de Pelouse sachant être débiteur de Pierre TREMOULET dudit lieu mari de Marie PRADIER icelle belle sœur dudit TOULOUSE de 120 livres pour droits de légitime paternels et maternels , en paiement de ladite somme baille audit TREMOULET un champ appelé La Careyrade et un champ appelé la Leche .
24	06/01/1692	VACHERY Pierre	Mende	VEYRUNES Mathieu	Mende	arrentement	Pierre VACHERY chapelain de la chapelle Notre Dame de Chirac fondée en l'église de Chirac baille et afferme à Mathieu VEYRUNES marchand de Mende les censives qu'il a coutume de prendre lever et exiger à la paroisse du Born pour le temps de 5 années moyennant 47 livres payables en 3 paiements.

10	26/12/1691	VALAT Jean	Chanteruéjos P Mende	PRIVAT Jean	Chanteruéjos P Mende	arrentement	Jean PRIVAT de Chanteruéjos baille par arrentement à Jean VALAT dudit lieu un champ pour 8 années moyennant le prix de 24 livres.
118	20/04/1692	VALAT Jean	Chanteruejols p Mende	OZIOL Georges	Chanteruejols p Mende	obligation	Georges OZIOL de Chantéruéjols confesse devoir à Jean VALAT de Chantéruéjols 60 livres pour aimbale prêt et promet de payer à la prochaine fête de la Toussaint.
259	29/09/1692	VALAT Jean	St Martin p Le Born	CRUVEILLER Gilbert	Mende	quittance	Gilbert CRUVEILLER blancher de Mende confesse avoir reçu de Jean VALAT de St Martin beau fils de François VEYRUNES 34 livres 10 sols provenant d'une obligation consentie par ledit VEYRUNES.
59	16/02/1692	VALEZ Antoinette	Badaroux	REBOUL Jean, couvreur	Badaroux	quittance	Jean REBOUL fils à feu Jean couvreur de Badaroux confesse avoir reçu d'Antoinette VALEZ sa femme 100 livres provenant des deniers que Sr Jean GIRAL bourgeois de Mende avait baillé à ladite VALEZ suivant acte de rémission du 27 janvier dernier.
237	24/08/1692	VELAY Pierre	Le Born	AVIGNON Antoine	Le Born	obligation	Antoine AVIGNON du Born confesse devoir à Pierre VELAY du Born 200 livres provenant de deux obligations et lui baille en engagement un champ.
222	04/08/1692	VELAY Robert, marchand	Mende	MONTIALOUX Pierre	Mende	obligation	Pierre MONTIALOUX archer en la Prévôté du Gévaudan habitant Mende sachant Jean MALAVIELLE de Boussefol p Rieutort être débiteur de feu Robert VELAY de la somme de 129 livres pour des obligations et que ledit VELAY aurait fait procéder à une saisie sur les fruits dudit MALAVIELLE, ledit MONTIALOUX prête audit MALAVIELLE 129 livres et pour que ledit MONTIALOUX ait un recours sur ledit MALAVIELLE ledit VELAY lui remet l'original des obligations pour en faire ce que bon lui semblera sans que ledit VELAY soit tenu d'aucune garantie à laquelle ledit MONTIALOUX renonce.
234	18/08/1692	VELAY Robert, marchand	Mende	DESTRICIS Pierre	Mende	quittance	Pierre DESTRICIS docteur et avocat de Mende confesse avoir reçu de Robert VELAY maître teinturier de Mende 200 livres pour fin et entier paiement du contenu au contrat d'achat d'une maison.

213	27/07/1692	VELAY Robert, teinturier	Mende	BERJON Julien	Coulagnet p St Gervais de Mende	obligation	Julien BERJON de Coulagnet confesse devoir à Robert VELAY teinturier de Mende 140 livres pour vrai et aimable prêt et promet de payer d'ici un an.
67	01/03/1692	VEYRIER Jean, prêtre	Mende	VACHERY Jean Joseph	Mende	obligation	Jean Joseph VACHERY sieur de la Blachère habitant Mende confesse devoir à Jean VEYRIER prêtre et bénéficié de la cathédrale de Mende 60 livres provenant de dépenses faites dans sa maison et promet de payer à la St Michel prochain.
273	04/11/1692	VEYRUNES Claude	Laltaret p Allenc	VEYRUNES Mathieu	Allenc	cession et transport	Mathieu VEYRUNES marchand de Mende ayant droit de Jean François ARZALIER mari de Marguerite FELGEYROLLES d'Allenc remet cède et transporte à Claude VEYRUNES son frère de Laltaret la pension annuelle de 9 livres pour le prix capital de 185 livres à prendre et se faire payer à la St Michel sur Michel OZIOL de Laltaret de pareille somme qu'il doit audit Mathieu VEYRUNES.
10	22/12/1691	VEYRUNES Mathieu, marchand	Mende	FABRE Pierre	Mende	ratification de contrat	Pierre FABRE natif de la Salesse p Allenc habitant Mende sachant par contrat reçu par M° BODETY avoir cédé tous ses droits de légitime à Mathieu VEYRUNES marchand de Mende lequel lui en a fait quittance, cède et transporte audit VEYRUNES tous ses droits attendu qu'il est satisfait dudit VEYRUNES.
14	30/12/1691	VEYRUNES Mathieu, marchand	Mende	PONS Pierre	Les Salces p La Rouvière	Vente de fruits	Pierre PONS des Salces à présent rentier de la Loubière vend à Mathieu VEYRUNES marchand de Mende la quantité de 60 seitiers bled ...
55	04/02/1692	VEYRUNES Mathieu, marchand	Mende	REBOUL Antoine	Allenc	cession et transport	S Antoine REBOUL d'Allenc fils à Pierre REBOUL notaire dudit lieu mari et maître des biens dotaux de dlle Isabeau PEYTAVIN remet et transporte à Mathieu VEYRUNES marchand de Mende 90 livres à se faire payer par Bertrand PONTIER de Malmont p St Julien du Tournel de laquelle il se trouve débiteur envers feu Sr André PEYTAVIN père d'Isabeau PEYTAVIN.

80	12/03/1692	VEYRUNES Mathieu, marchand	Mende	MALAFOSSE Louis	Mende	obligation	Louis MALAFOSSE maître menuisier de Mende sachant avoir passé deux contrats devant M° Gay notaire en faveur de Mathieu VEYRUNES marchand de Mende portant obligation de 57 livres et engagement d'un champ situé au terroir de Chabassut , plus un contrat pour 70 livres portant quittance, ledit MALAFOSSE approuve le contrat d'engagement de la pièce du cause et de la maison sise en la présente ville, cède remet et transporte audit VEYRUNES tous les droits qui peuvent lui appartenir de feue Marguerite VELAY sa mère.
82	15/03/1692	VEYRUNES Mathieu, marchand	Mende	DURAND André	Larzallier p Allenc	obligation	André DURAND de Larzallier confesse devoir à Mathieu VEYRUNES marchand de Mende 41 livres provenant de toutes les affaires qu'ils ont eu ensemble jusqu' à ce jour et promet de payer le premier mercredi du mois de mai prochain.
135	04/05/1692	VEYRUNES Mathieu, marchand	Mende	TREMOULET Pierre	Pelouse	convention	Mathieu VEYRUNES sachant avoir baillé en engagement deux pièces de terre pour 112 livres par acte du 04/02/1690 remet cède et transporte à Pierre TREMOULET de Pelouse la somme de 112 livres et ledit engagement pour en jouir moyennant la somme de 54 livres pour prêt qu'il lui a fait et quitte ledit VEYRUNES laquelle somme de 54 livres ledit VEYRUNES a dit vouloir employer à des réparations nécessaires dans sa maison à Pelouse. Ledit TREMOULET hypothèque audit VEYRUNES la maison et un champ pour l'assurance de ladite somme pour laquelle il paiera la somme de 8 livres par an audit VEYRUNES
180	16/06/1692	VEYRUNES Mathieu, marchand	Mende	VINCENS Antoine	Mende	arrentement	Antoine VINCENS prêtre et bénéficiaire de la cathédrale de Mende et Chapelain de la chapelle St Bonnet fondée en ladite église situé à la métairie de Chantelouve p Arzenc, en cette qualité arrente à Mathieu VEYRUNES marchand de Mende les rentes et revenus de ladite chapelle pour le temps de 5 années moyennant la somme de 15 livres par an.

239	28/08/1692	VEYRUNES Mathieu, marchand	Mende	GRANIER Antoine	Pelouse	obligation	Antoine GRANIER de Pelouse confesse devoir à Mathieu VEYRUNES marchand de Mende 59 livres 3 sols 1 denier et promet de payer à la prochaine fête de la St Michel.
273	04/11/1692	VEYRUNES Mathieu, marchand	Mende	GELY Claude	Charinac p Chateauneuf	précaire	Claude GELY de Charinac confesse tenir à titre de précaire de Mathieu VEYRUNES marchand de Mende une paire de taureaux de l'âge de 2 ans environ et une autre paire d'un an.
128	30/04/1692	VEYRUNES Pierre	Mende	BERBON Michel	Le Mazel p Allenc	engagement	Michel BERBON du Mazel confesse devoir à Pierre VEYRUNES de Mende 70 livres pour aimbale prêt qu'il promet de payer à la prochaine fête de la St Michel et baille en engagement un pré situé au terroir du Mazel.
134	03/05/1692	VEYRUNES Pierre	Mende	HEBRARD Vidal	Rousses p Allenc	obligation	Vidal HEBRARD de Rousses confesse devoir à Pierre VEYRUNES marchand de Mende la quantité de 2 quintaux laine et promet de payer le 10 juillet prochain.
226	10/08/1692	VIDAL Jean Joseph	Aspres p St Gervais de Mende	VIDAL Pierre	Le Crouzet P Cst Gervais de Mende	quittance	Pierre VIDAL du Crouzet confesse avoir reçu de Jean Joseph VIDAL son frère d'Aspres 55 livres faisant la somme que ledit Pierre VIDAL a en même temps délivré à Pierre BOUDET son beau père dudit lieu , ledit Pierre quitte son frère pour le terme échu de ses droits de légitime et ledit BOULET quitte son beau fils.
104	14/04/1692	VINCENS Antoine	Vareilles p Lanuéjols	BONHOMME Robert	Vareilles p Lanuéjols	arrentement	Antoine VINCENS de Vareilles p Lanuéjols arrente à Robert BONHOMME de Vareilles une nuit de fumature du troupeau du Languedoc moyennant le prix de 15 livres que lediti VINCENS confesse avoir reçu dudit BONHOMME

284	20/11/1692	VINCENS Pierre	Mende	CONSTAND Jean	Mende	convention	Jean CONSTAND marchand de Mende procureur fondé par la Communauté des Pénitents Blancs de la ville de Mende pour traiter des affaires avec Pierre MALAVAL à raison de la donation faite par Pierre VINCENS de Mende de la moitié de certains droits de supplément de légitime en faveur des Pénitents, pour la poursuite du procès devant la Cour de Nimes, ledit CONSTAND se démet de ladite donation en faveur dudit VINCENS donateur, et se fera rembourser les dépens par lui exposés, ce à quoi ledit VINCENS consent.
-----	------------	----------------	-------	---------------	-------	------------	---